

## ABONNEMENTS:

## Edition Quotidienne:

CANADA ET ETATS-UNIS ..... \$3.00  
UNION POSTALE ..... \$6.00

## Edition Hebdomadaire:

CANADA ..... \$1.00  
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE ..... \$1.50

Directeur: HENRI BOURASSA

## LE DEVOIR

Rédaction et Administration:

71a RUE SAINT-JACQUES  
MONTREAL

## TELEPHONES:

REDACTION: Main 7460  
ADMINISTRATION: Main 7461

FAIS CE QUE DOIS!

## LES ETRENNES DES PARIAS

Les fêtes approchent avec leur cortège de gracieux cadeaux et de joyeuses surprises.

A tous ceux qui se proposent de courir les magasins d'ici trois ou quatre semaines, à tous ceux qui chercheront dans les étalages tentateurs l'objet cher au cœur d'une femme, d'un enfant... ou d'un mari, nous voudrions redire, comme notre ami Tremblay l'autre jour: Ayez pitié des malheureux parias, des pauvres employés qui voient approcher avec terreur les jours qui vous promettent tant de bonheur.

Songez qu'il est des centaines de jeunes filles particulièrement pour qui la corvée des fêtes est chose véritablement effroyable.

Les clients, et les clientes, hélas! attendent à la dernière heure pour faire leurs achats et pendant quelques jours, la vie des employés devient une sorte de cauchemar.

Il faut courir à droite, courir à gauche, répondre à des dizaines, à des centaines de clients qui sont d'autant plus exigeants que l'heure presse et qu'ils craignent de ne pouvoir être servis à temps.

Il serait si facile pourtant—et sans imposer à qui que ce soit le moindre sacrifice—d'offrir à ces Parias de jolies étrennes.

Il suffirait que les clients voulussent bien dès maintenant commencer leurs achats de Noël et du Jour de l'An.

Ils y gagneraient de faire un choix meilleur, plus délibéré; ils y gagneraient surtout de faire une bonne œuvre et d'assurer un peu de bonheur et de tranquillité aux employés.

En Europe, aux Etats-Unis, chez nous même, beaucoup ont fait leur déjà cette pensée humanitaire. Et ce sont les femmes naturellement qui ont eu les premières ce geste de simple et cordiale charité.

Sur tous les murs des grandes villes de France s'étalent à l'heure actuelle des affiches qui invitent le public à faire tout de suite ses achats, à ne pas jeter—par simple caprice ou par négligence—un fardeau nouveau sur les épaules des employés.

Qu'on n'objecte pas qu'une initiative individuelle serait inutile! C'est précisément parce que beaucoup se disent: Un de plus, qu'est-ce que cela fait? que les magasins s'engorgent à la veille de Noël et du Jour de l'An. C'est parce que beaucoup se disent: Un de moins, cela compte toujours, que nous rétablirons un régime tolérable pour les employés.

Les bonnes volontés individuelles ont vite fait de s'agglomérer en un formidable total.

Du reste, le plus sûr moyen de n'être pas seul, c'est de faire autour de soi une active propagande!

Mesdames, s'il est un domaine où votre action puisse effectivement s'exercer, c'est bien celui-ci.

Vous rêvez de toutes les belles choses que vous achèterez, de tout le bonheur que vous répandrez autour de vous. Songez à vos soucis moins fortunés qui, derrière les comptoirs, devant les étalages multicolores, attendent avec un frisson de terreur la grande vente des fêtes. Soyez bonnes, soyez vous-mêmes et dans leur cœur laissez tomber un rayon de clair soleil.

OMER HEROUX.

## CHEMINS DE BARRIÈRE

Les chemins de barrière existent encore dans la Province. Cette constatation est pénible, quarante-trois ans après la Confédération.

Ce dernier vestige des coutumes féodales semble incrusté dans nos mœurs comme une mousseline marine dans les rochers de grève.

Hier même, en Correctionnelle, un M. Provost était accusé d'avoir refusé de payer son droit de passage sur la route d'Ahuntsic, municipalité récemment annexée à la ville de Montréal.

M. Provost conteste à la compagnie le droit de prélever un taux quelconque de péage à cause de l'annexion de la localité voisine; et la compagnie à son tour dit que Montréal ne l'a pas compensée pour la perte de revenus qu'elle subira par l'abandon de ses privilèges, et que l'expropriation n'est pas complétée.

Le commissaire du gouvernement n'a pas encore fait de rapport sur l'abolition du système moyennageux, et les choses en sont exactement au même point qu'elles l'étaient au début de la campagne menée contre les routes de péage.

Que les intérêts en jeu soient considérables, il n'en est pas moins vrai que cette question ne devrait pas être débattue en plein vingtième siècle.

Les gouvernements fédéral et provincial, par l'entremise de la Commission des chemins de barrière, sont à couteaux tirés avec la ville sur cette question, et l'expropriation ne semble pas devoir aboutir avant longtemps.

Toutes les voies de transport de la Province, routes publiques comme chemins de fer et services de navigation, devraient être placées sous la juridiction de la Commission des services d'utilité publique.

Les commissaires de la Montreal Turnpike sont peu empressés d'accorder des concessions à la ville, et il n'y a rien qui puisse les forcer à le faire.

Voilà où l'on en est rendu avec des armoiries qui se renouvellent chaque année.

L'expropriation de la Montreal Turnpike n'atteint aucunement l'intérêt de l'initiative privée, puisque dans le cas qui nous occupe les gouvernements seuls sont intéressés.

Il est temps d'élaguer les lois ridicules qui salissent le code, et de rayer d'un coup ces exécrables d'abus antiques qui n'ont pas leur raison d'être dans un pays civilisé.

Tant que les chemins de barrière existeront les contribuables se feront un bréviaire à leur pied.

JULES TREMBLAY.

## Lettre d'Ottawa

L'HISTORIQUE DE LA QUESTION DES PÉCHERIES. — LES ESTIMES BUDGETAIRES POUR L'ANNEE 1911-1912. — LA MARINE COUTERA \$3,831,500 ET LA MILICE \$7,524,950.

Ottawa, 3. — La séance d'hier a été très courte.

M. Aylesworth l'a tout entière occupée à faire l'historique de la question des pêcheries soumise au tribunal de la Haye, qui vient de régler le différend anglo-américain à ce propos en donnant raison au Canada sur les points les plus importants de ce litige.

La question la plus importante à résoudre à cette conférence de la Haye, c'était de savoir où était la limite des eaux territoriales dans lesquelles les américains ne pouvaient faire la pêche, le long du littoral canadien et terre-neuvien.

Les américains prétendaient qu'ils ne pouvaient pêcher à moins de trois milles des côtes, mais ajoutaient que la ligne de démarcation des trois milles suivait toutes les sinuosités des rivages. Grâce à cette prétention, ils ont pu, jusqu'ici, pêcher dans les baies et les golfes canadiens assez larges.

Les Canadiens prétendaient eux, que la ligne de démarcation se trouvait à trois milles au large de la pointe extrême des caps et des prolongements de terre dans la mer. D'après cette prétention, les navires américains ou étrangers, ne pouvaient pénétrer dans aucune voie ni dans aucune anse canadienne ou terre-neuvienne, puisque les eaux y étaient territoriales.

Le tribunal de la Haye a donné raison aux Canadiens, sur ce point important; dorénavant aucun navire étranger ne pourra faire la pêche à moins de trois milles de l'ouverture de telle baie ou de telle anse, si ce n'est dans la Baie de Fundy, où Lord Aberdeen, dans une note diplomatique de 1845 a reconnu le droit de pêche des Américains, à trois milles du littoral.

Si Lord Aberdeen n'eût pas fait cette concession, dit M. Aylesworth, les pêcheries de cette baie auraient appartenues au Canada seul.

M. Aylesworth a développé aussi des points de droit international d'un grand intérêt technique, mais dans le détail desquels cette lettre ne nous permet pas d'entrer.

Le gouvernement vient de porter à la connaissance de la Chambre les estimés budgétaires pour l'année fiscale 31 mars 1911 au 31 mars 1912.

Cette année les estimés totaux étaient de \$132,827,000. Ils se sont élevés pour l'année prochaine, de \$138,863,000, soit une augmentation de 6 millions.

## Tout pour la Patrie Canadienne

Pas de participation aux guerres extra-américaines de l'Empire

CE QU'ECRIVAIT, EN 1904, M. HENRI BOURASSA

Depuis quinze jours un certain nombre de feuilles ministérielles ont prétendu trouver, dans un article de M. Bourassa, publié en 1904, un argument en faveur de la politique navale du cabinet Laurier. Elles en ont tiré, souligné, grossi et tronqué des passages pour les accommoder à leur sauce.

Nous les avons laissés faire, désireux de savoir jusqu'où elles iraient et résolus à leur asséner sur la tête à notre heure, la plus complète, la plus brutale des répliques: le texte même de l'article de M. Bourassa.

On le trouvera ci-dessous, tel qu'il parut dans le *Nationaliste* du dimanche, 3 avril 1904, sans omission d'un point ni d'une virgule.

Et l'on y verra qu'alors comme aujourd'hui, M. Bourassa affirmait pour les Canadiens, la stricte obligation de défendre leur pays, de donner pour cela leur or et leur sang. On y verra qu'alors comme aujourd'hui, il s'opposait à toute participation du Canada aux guerres extra-américaines de l'Empire.

L'on y verra surtout que le principal mérite qu'il reconnaissait à la nouvelle loi de la Milice, c'était d'enlever au gouverneur-en-conseil le droit, que lui reconnaissait l'ancienne loi, de jeter notre milice dans tous les conflits impériaux,—droit que rétablit, pour l'armée navale, la loi Laurier-Brodeur et que M. Bourassa a combattu avec l'ardeur que l'on sait.

Les feuilles ministérielles auraient voulu souligner avec éclat la constance et l'unité de pensée du chef nationaliste qu'elles ne s'y seraient pas prises autrement.

Nous les remercions d'avoir bien voulu rappeler à notre mémoire un article qui menaçait d'être oublié et qui montre en même temps à quelles brutales contradictions en est rendu le cabinet Laurier, puisqu'il prend la peine d'inscrire dans la nouvelle loi navale la dangereuse stipulation qu'il avait eu le soin d'arracher des vieilles lois de la Milice.

Le gouvernement paie bien ses valets. Il aurait le droit de compter sur un service plus intelligent et mieux fait.

Mais tout croule et l'affolement des maîtres semble gagner jusqu'aux domestiques.

O. H.

## LE BILL DE LA MILICE

(Du *Nationaliste* du 3 Avril 1904.)

M. Asselin a prématurément annoncé à ses lecteurs un article de moi sur le bill de la milice. Je n'ai pas eu le temps d'étudier à fond ce projet de loi. On sait, du reste, que le *Chambre* n'en a fait qu'une revue d'ensemble. La discussion finale et l'adoption en sont remises à plus tard, après la considération des amendements à faire subir à la loi constitutive du Grand-Tronc-Pacifique.

J'en ai lu, au moins, cependant, pour m'étonner du tapage que certains journaux font autour de quelques-uns des articles de la loi.

Alors, j'ai besoin de dire que l'article 4, qui attribue le commandement suprême de la milice au roi ou au gouverneur-en-conseil, n'est que la reproduction de l'article 15 de la Constitution, et qu'il fait partie, sous une forme ou sous une autre, de toutes nos lois militaires depuis 1867.

Alors, j'ai besoin d'ajouter que l'article 14, qui permet l'appel aux armes de tous les citoyens de 18 à 60 ans, est reproduit également de deux lois de sir Georges Cartier (1859 et 1868), et qu'il existe en principe dans les codes militaires de toutes les nations. Ce n'est que la sanction de la loi sociale qui oblige tout citoyen à défendre son pays.

L'article 20, qui détermine l'ordre dans lequel les citoyens seront appelés sous les armes, et les articles 22, 23 et 24, qui réglementent le tirage au sort et la durée du service, sont également reproduits des lois précédentes.

On s'est ému de l'article 77: «Le gouverneur en conseil peut mettre la milice ou toute partie de la milice en service actif partout dans le Canada et en dehors du Canada, pour la défense de ce dernier, en quelque temps que ce soit et à l'égard de tous les citoyens de ce pays, à raison de circonstances critiques».

J'accorde que le style, — celui de la plupart de nos traductions officielles, — n'est pas beau. Mais comme intention, si l'on voit là une menace d'impérialisme, que dire de l'article 79 de la loi actuelle, dérivé lui-même de l'article 61 de la loi Cartier de 1867? Je n'ai sous la main que le texte anglais:

«His Majesty may call out the militia or any part thereof, for active service either within or without Canada, at any time when it appears advisable to do so by reason of war, invasion or insurrection, or danger of any of them».

«Sa Majesté peut appeler sous les armes la milice ou une partie de ses corps, et l'envoyer en campagne sur le territoire canadien ou à l'extérieur, lorsqu'il sera à propos de le faire pour cause de guerre, d'invasion ou d'insurrection, ou lorsqu'il y aura menace d'un de ces conflits».

Le changement est notable. En vertu de la loi Cartier, le roi peut appeler notre milice à l'étranger lorsqu'il y a menace ou état de guerre, d'invasion ou d'insurrection, sur un point quelconque de son empire. Je sais bien que Sa Majesté, plus respectueuse des lois et de la liberté de ses sujets que les messieurs d'ordre très inférieur qui la représentent souvent aux colonies, ne se prévaudrait pas de ce pouvoir arbitraire. Mais il n'en existe pas moins dans nos statuts. Un gouverneur tyrannean, genre *Bumer*, ou broutillon et borné, genre... hum! passons... pourrait

«Ce fut, hélas! un martyr inutile, et, pour les parents, un surcroît de souffrance morale sans résultat».

La tension, trop forte pour ce cerveau d'enfant, détermina une méningite qui emporta l'angelet dans la nuit.

Quant au père... Il y a des hommes encore jeunes qui ont des cheveux blancs.

JOSEPH VERVIER.

## LE PATOIS CANADIEN

A Madame X., à New-York

Madame, vous avez congédié la gouvernante de vos enfants, Mlle B., que je vous avais recommandée. C'était votre droit, et je n'ai rien à redire.

Mais vous avez bien voulu me confier le motif de son renvoi, et ce motif me paraissait injuste et d'intérêt général, vous me permettez, n'est-ce pas, de m'en expliquer avec vous.

—Mademoiselle B. est Canadienne, me dites-vous, et non Française comme je le pensais. Et puis, c'est du français que je veux apprendre à mes enfants, et non du patois canadien, je lui ai donné son congé.

Le préjugé auquel vous avez obéi, là, madame, est vieux, vieux. Il a faussé bien d'autres jugements que le vôtre, parmi les Américains et les Anglo-canadiens. «Plus on blague sur une chose, disait un ancien professeur, et plus elle devient cette chose-là». C'est ce qui me fait croire à votre bonne foi et m'explique que la langue tant répétée du patois canadien soit devenue pour vous «cette chose-là».

Aussi bien, nous ne sommes pas les premiers à réclamer en pareille matière. Vous savez, sans doute, combien la langue anglaise des Etats-Unis et d'Ontario a longtemps—ça dure peut-être encore—souffert du même préjugé. Pour les Anglais d'outre-mer, votre langue était bien une langue parente de la leur, mais une parente éloignée,—une sorte de cousine à la façon de Bretagne. Et pourtant vous aviez des auteurs, des œuvres, des orateurs, des journalistes, qui récitaient en anglais, pour des Anglais, le préjugé contre leur anglais. Nos réformations, écrites pour la plupart en français, n'ont guère été lues que par des Français qui n'en avaient pas besoin.

Eh bien! non, Madame, il n'y a pas de patois canadien. Le français que nous parlons est du vrai français, parent au premier degré avec le doux parler de France. Les Français chez nous, et nous chez eux causons comme en famille, et nous nous entendons comme des frères. Vous pouvez m'en croire: j'ai étudié et vécu en France, j'y ai voyagé dans plusieurs provinces, j'ai passé la plus grande partie de ma vie au milieu des professeurs, des hommes du peuple et de classes diverses, Canadiens et Français. J'y ai remarqué des individus, de l'un ou l'autre pays, soignant plus ou moins leur grammaire et leur prononciation; mais jamais deux catégories distinctes, l'une parlant bien le français et l'autre mal. Cette remarque m'a paru concluante surtout dans plusieurs de nos communautés religieuses, où un étranger ne saurait discerner, à leur langage, les sujets venus de la vieille ou de la nouvelle France. Tout au plus un accent particulier trahit-il parfois les uns ou les autres, comme se trahit agréablement chez vous par son accent un Sudiste.

Et notez, je vous prie, que les sujets canadiens de ces diverses communautés parlent le langage des familles du peuple d'où ils sont sortis, avec, cela va sans dire, de la correction grammaticale en plus.

A le bien prendre, je crois qu'il n'y a pas de pays au monde où l'on parle moins qu'au Canada. Le français qu'on y parle est le même depuis Halifax jusqu'à Vancouver. Et c'est le français apporté de Bretagne et de Normandie, parfaitement conservé, surtout à la campagne, où le peuple lit moins nos grands journaux populaires et ne vit pas en contact avec les Anglais. Ce n'est pas un français académique, non plus que dans les provinces de France. La prononciation et la syntaxe y subissent des accrescences. Il s'y trouve des archaïsmes charmants de formes et de mots. Ce n'est pas des Canadiens que Mgr Touchet aurait pu appliquer sa parole de l'autre soir, à Notre-Dame, parlant d'un des membres du tribunal qui examina Jeanne d'Arc: «Il était Limousin, il parlait donc une sorte de charabia».

Je puis même ajouter, sans exagération ni chauvinisme, que les différences, quand il s'en rencontre, entre notre langage populaire et celui des paysans de France, sont généralement à l'avantage de nos nôtres. Il y a, moins, parmi ceux-ci, d'accents bizarres, pointus, et de nasales qui déconcertent les Français eux-mêmes dès qu'ils passent chez eux d'une province à l'autre, moins de tons chantants, d'argot et de barbarismes. De là, cet aveu de Charlevoix, dans son *Histoire de la Nouvelle-France*: «Nul le part ailleurs on ne parle plus purement notre langue». De là

plus récemment, les éloges de M. J. J. Ampère et de M. Rameau; de M. Ch. Bos qui loue «le langage si pur» du Canada, de M. Belay qui, rendant compte d'une séance dramatique au collège des Jésuites, se «particulièrement frappé» de la correction du langage et de l'accent des élèves. Et que d'autres témoignages d'écrivains français je pourrais citer, si cela pouvait convaincre ceux qui ne savent pas, ou ont intérêt à ne pas savoir, que dans Québec on parle le vrai français!

Vous, Madame, qui n'avez aucun intérêt à en donner, et qui aimez la vérité, j'espère que vous me ferez l'honneur de me croire. Sinon, veuillez recevoir ce conseil: quand vous accuserez un Canadien de patoisier, veuillez bien à ce que ce soit un Canadien. Si votre accusation tombait sur un Français de France, il s'en froisserait s'il n'a pas d'esprit, ou il s'en amuserait à vos frais s'il en a. Je me souviens comme d'hier des francs éclats de rire d'un de mes amis, Parisien bien authentique, licencié-ès-lettres, parfait causeur, venu de France, il y a deux ans, pour professer dans une de nos universités. Nous étions quatre, allant, un beau soir de juillet, de Montréal à Québec, et nous causions sur le pont du bateau. Près de nous se trouvait un monsieur et une dame de Pittsburg, accompagnés de leur grande fille. Celle-ci avait suivi les cours français d'un High School et complété ses études à Bordeaux, ainsi qu'elle me le déclara plus tard avec fierté, mais en anglais.

Or, ce soir-là, comme d'habitude d'ailleurs, notre Parisien était d'une verve endiablée. Il parlait, parlait, riait, gesticulait, discourait...

Le monsieur de Pittsburg, piqué de curiosité et confiant dans tout le français que mademoiselle avait dû apprendre, lui dit: —«De quoi parlez-vous là?»

La jeune fille écoute discrètement, puis, levant les épaules, d'un air de pitié dédaigneuse: —«Jamais je ne pourrai comprendre ce patois canadien!»

Heureuse Pittbourgeoise, va! N'emploie pas ton français à comprendre le nôtre; ça le déflorerait! Tu restes, dans l'esprit de ton père, une fille bien capable! Ta mère, en l'écoutant, songe: —«Comme son langage doit être pur, puisqu'elle n'a pas même compris ce québécois-là!»

Et maintenant, Madame, si cela peut vous plaire, je vous ferai un aveu. Les éloges que j'ai cités plus haut, justifiés par notre langage populaire, ne le sont pas par le langage des classes moyennes. Chez nous, contrairement à ce qui existe en France, beaucoup d'hommes de la classe dirigeante ne se distinguent pas beaucoup, par leur langue, des cultivateurs. Cela est dû, sans doute, à ce que ceux-ci ne parlent pas mal, et plus encore à ce que ceux-là ne parlent pas bien. Non pas que la plupart de nos hommes d'affaires et des professions libérales ignorent leurs incorrections; ils pourraient parler mieux, mais ils ne s'en donnent pas la peine. Leur vocabulaire est plus riche que celui du peuple; on ne rencontre pas dans leurs conversations de ces mots, assomés, phrases et tournures propres aux paysans; mais on y retrouve en revanche plus d'anglicismes. Et par anglicismes, je n'entends pas seulement des mots anglais glissés parmi les nôtres, — sur ce point nous ne sommes pas affligés que les Parisiens, — mais des constructions grammaticales à l'anglaise, des traductions littérales en rupture avec la syntaxe et le génie de la langue, et qui donnent parfois, avec des mots très français, une phrase très anglaise.

LOUIS LALANDE, S. J.

## L'inondation en France

UNE DIGUE CEDE A DINATTE. — LE VILLAGE EDE LEPAULD SUBMERGE.

Nantes, 2 décembre. — On annonce ce soir que la digue de Dinatte a cédé sous la pression de l'eau inondant le pays sur une grande superficie.

Avignon, 2. — La digue construite le long du Rhône, pour protéger Lapaud, a cédé aujourd'hui, sous la pression de l'eau qui a submergé le village. Plusieurs maisons sont démolies, et l'on craint qu'il n'y ait plusieurs personnes tuées.

## REGLEMENTS DE S. S. PIE X

### Sur la Musique Sacrée

Le chant liturgique, on l'a montré, est bien du domaine de l'Eglise. Elle a non seulement le droit, mais le devoir d'y légiférer dans l'intérêt des âmes.

Cette législation, le Souverain Pontife l'a résumée dans un document auquel il entend qu'on donne l'obéissance comme à un "Code de lois" en la matière. Toute loi entraînant des obligations, il nous reste à déterminer les "sujets" de ces obligations; en d'autres termes: Quelles sont les personnes auxquelles s'adresse le Règlement sur la musique sacrée?

De façon générale, c'est à tous les fidèles de rite latin en union avec l'Eglise romaine qu'il est adressé. On le voit par le texte même du "Motu proprio" promulgué par le décret "Orbis et Orbis" du 8 janvier 1901 qui lui donne force de loi universelle, et précise par le second "motu proprio" du 25 avril de la même année, dans lequel l'Édition Vaticane est décernée "pour achever l'œuvre commencée, et pour fournir à Notre Eglise romaine et à toutes les églises de ce rite", le texte commun des mélodies liturgiques grégoriennes.

En ce point donc, on ne saurait présumer l'exception ni l'exemption. En effet, et la remarque vaut d'être placée ici, l'esprit de la nouvelle législation est très absolu.

Les exemptions et privilèges dont jouissaient certaines Basiliques, les recommandations officielles antérieurement accordées à des éditions: tout est formellement révoqué par le décret du 8 janvier 1901, et l'on se demande quelles raisons seraient assez fortes pour maintenir à l'encontre de cette législation des coutumes particulières.

Il ne faut pas en outre perdre de vue — le Pape lui-même nous en avertit — qu'il y a d'autres prescriptions que les siennes. L'autorité du Missel, du Rituel romain, du Cérémonial des Evêques et autres livres liturgiques de même nature sur toutes les questions de musique liturgique. En les codifiant, l'Instruction pontificale leur ajoute une nouvelle vigueur: elle développe ou rectifie certaines idées fausses ou incomplètes; elle précise que les points restés obscurs, mais elle n'abroge en rien les prescriptions législatives concernant le chant et l'orgue qu'elle ne reprend pas et qui sont, depuis longtemps, consignées dans les livres plus hauts mentionnés. Enfin un autre décret de la S. C. des Rites, du 22 janvier 1901, énonce clairement que la législation introduite par l'Instruction sur la musique et le décret du 8 janvier abroge toutes les concessions ou permissions temporaires dont jouissaient certaines circonscriptions ou certains particuliers.

Cela étant, il est facile de constater que quiconque veut voir, n'a véritablement qu'à ouvrir les yeux.

**OBLIGATIONS COMMUNES AUX FIDÈLES**

Il résulte de ce que nous avons dit que toutes les personnes auxquelles est adressé le "Motu proprio" sont tenues d'obéir au Pape.

Il importe donc que le peuple chrétien soit mis au courant des volontés pontificales, et aussi des principes qui assurent à ces volontés, leur efficacité et leur mise en œuvre. C'est dire équivalentement qu'il faut faire en ce point l'éducation des fidèles et leur apprendre leur devoir.

Sur ce terrain spécial, comme sur toute autre partie où s'étendent les directions pontificales, la presse vaticane catholique a son rôle à remplir d'une importance telle que ne se réserve d'en faire l'objet d'un article spécial.

En attendant, voyons en résumé les obligations de tout catholique en face de la réforme demandée si instamment.

## L'embargo sur le bétail et les chevaux

### On prohibe, aux Etats-Unis, l'entrée aux animaux venant d'Asie et d'Afrique, à cause des maladies contagieuses

Washington, 3. — Un décret spécial publié hier par le ministre de l'Agriculture, prohibant l'entrée, dans les ports américains, aussi bien que dans toute colonie des Etats-Unis, des chevaux, ânes, mules, moutons, chèvres et porcs provenant d'Asie ou d'Afrique.

C'est l'ordre le plus sévère qui ait jamais été promulgué en la matière.

### La question irlandaise

#### UNE ENTREVUE DE SIR THOMAS SHAUGHNESSY A CE SUJET.

Saint-Paul, Minnesota, 3. — Au cours d'une entrevue qu'il a donnée au représentant d'un journal de cette ville, Sir Thomas Shaughnessy, le président du Pacifique Canadien, a donné son opinion sur la question irlandaise dont on parle tant dans la lutte actuelle des partis en Angleterre. En voici un résumé:

L'opposition faite par une certaine faction, en Irlande même, à l'obtention d'une plus large mesure d'autonomie pour ce pays n'est pas aussi importante qu'il en semble vouloir le faire croire. D'ailleurs les événements de ces derniers jours le prouvent d'une manière évidente.

Une chose absolument importante que ceux un peu au courant des événements ne doivent pas perdre de vue s'ils veulent bien comprendre la situation irlandaise, est une croissance extraordinaire de l'idée dite du conservatisme. On en retrouve des traces jusque dans l'acte de vente des Terres Irlandaises, au lieu d'être des locataires tout simplement, deviennent les propriétaires des terres qu'ils cultivent.

Il est de plus en plus attachés à la conservation du patrimoine de leurs ancêtres. Cette idée se dessinant dans

## L'ENTREVUE

### La ville devra payer sa quote-part

Intéressante décision rendue, hier après-midi, par les Commissaires de chemins de fer

A la séance d'hier après-midi de la Commission des chemins de fer, le président Mabe a déclaré, en termes non équivoques, que dorénavant les municipalités ne pourraient pas imposer aux compagnies de chemins de fer toutes sortes d'améliorations sans contribuer elles-mêmes, dans une certaine proportion, au coût de ces améliorations. La raison de cette décision est bien simple. "Les municipalités, petites ou grandes, a-t-il dit le Juge Mabe, retirent toujours quelques avantages des améliorations que nous ordonnons: à telle ou telle compagnie de faire ici ou là, alors il semble aux commissaires qu'il n'est juste qu'une partie du coût leur soit chargée. Nous croyons qu'elles devraient payer le 1-3 de toutes telles entreprises."

M. le président de la commission a fait cette déclaration à propos d'un grand nombre de demandes faites par une foule de municipalités qui veulent, les uns des traverses à haut niveau, les autres des barrières, celles-ci des gardiens, etc., mais surtout à propos de celle faite par la ville de Montréal pourvoyant à la construction de barrières et à l'installation de gardiens sur le Canadien Nord, aux traverses des rues Moreau, Duquette, Saint-Germain et Desery. M. Mabe, pour la Cité et MacDonald, de Toronto, pour la compagnie intéressée, firent de longues plaidoiries au soutien du pour ou du contre de cette demande. Finalement le président Mabe rendit le jugement qui suit: "Le Canadien Nord devra faire des plans pour l'érection de barrières convenables aux traverses des rues Moreau, Duquette, Desery et Préfontaine. Ces plans devront être déposés entre les mains du Secrétaire de la Commission le 15 janvier. Le 15 de juin la construction de ces barrières devra être terminée. Dans la suite le Canadien Nord devra voir à l'érection de ces barrières."

Chaque trois mois ou 6 mois cette compagnie devra envoyer à la ville de Montréal un état démontrant le coût de l'entretien d'icelles. La ville devra payer 30 p.c. de toutes les dépenses encourues par la compagnie."

La demande faite par le Grand Tronc de se porter l'acquéreur du vieux cimetière des cholériques, situé près du pont Victoria, avec le consentement de tous les parties, a été remise pour avis, au 20 janvier prochain.

— Vous lui avez dit... ?  
— Dans son intérêt. Il souffrait de pieds, c'était une pitié. Je n'ai jamais vu un homme négliger à ce point de vue: c'est le grand duc d'Anhalt.

— Vous le connaissez aussi... ?  
— Comme le Kronprinz d'Allemagne. Ferdinand de Bulgarie, Albert de Belgique, le petit-neveu du sultan, et combien d'autres encore: ah oui, j'en connais des têtes couronnées!

— Le fêlât de rire...  
— La tête aux pieds, si je puis dire.

— C'est dommage, pensa Mme de Fonceville, il était gentil, mais bien commode. Pourtant, comme il ajoutait: "C'est tout naturel avec mes fonctions. Elle comprit qu'il était diplomate: "Un diplomate de maintenant, s'expliquait-elle, c'est partout la même chose."

Et pour parler, car la conversation commençait à l'embarrasser: "Avez-vous d'amusantes illustrations dans le monde des arts?"

— J'ai été en relations avec presque tous les grands chanteurs et les grandes cantatrices modernes: c'est étonnant comme la voix a de rapports avec..."

— L'interrompt pour s'écrier: "Pauvre Tamara! Dix jours avant sa mort, il m'envoyait un télégramme: il ne pouvait se passer de moi. Et Calvé, l'admirable artiste, et Melba et Lina..."

— Lina? Qui?  
— Cavalieri, Madame.

— Patti? Connaissez-vous La Patti?  
— La figure de Fernand se modifia et ses traits se durcirent comme sous une poussée de colère; il se contenta de répondre: "Non, Madame, je ne fais pas concurrence à M. d'Ardestroff; il ne faut pas confondre..."

Mme de Fonceville se taisait, inquiète quelque temps, heureuse bientôt de voir briller au loin les lumières du château. L'auto roulait à travers la parc, dans des appels rauques et bientôt dans une cour lumineuse, stoppait au milieu d'un concours d'empresse des domestiques.

— Il me reste à vous remercier, Monsieur...

## A.W.CHIRSTIE REALTY CO.

105 EDIFICE LINDSAY.  
518 rue Ste-Catherine Ouest. - - Montréal, P. Q.  
TELEPHONE UPTOWN 735. RESIDENCE, ST-LOUIS 4017.

NOUS avons de NOMBREUSES propriétés à vendre ou à louer.  
Nous avons besoin de NOMBREUSES propriétés à vendre ou à louer. Ou mieux encore.  
NOUS avons de NOMBREUX clients désireux d'acheter ou de louer.  
Notre plus grand embarras, actuellement, provient de ce que de plain-pieds ou de maisons d'un seul logement meublés.  
Un nombre des propriétés dont nous avons le plus pressant besoin, mentionnons:  
Un beau plain-pied de neuf pièces, ou une maison d'un seul logement, meublée (dans le centre).  
Deux plain-pieds meublés, avec trois chambres à coucher.  
Deux plain-pieds meublés, de six ou sept pièces.  
Nous avons un client qui désire acheter un magasin sur le Boulevard Saint-Laurent.  
Un autre veut acheter une usine convenable pour l'installation de machinerie légère—pas moins de quatre étages.  
Un autre client encore veut avoir une bonne FERME BIEN AMENAGÉE.  
DE SORTE que vous auriez autant de chance que n'importe qui de faire de l'argent; nous ne faisons que vous rappeler que les terrains au

## PARC CARILLON

ont augmenté de prix et se vendent maintenant à \$175.00 chacun

Ce prix ne sera pas maintenu longtemps. Il y aura nécessairement une autre hausse tout prochainement. Acheté-les vous un cadeau de Noël à bon marché et donnez-en un aussi à votre femme en faisant un placement sur des terrains au

## PARC CARILLON

\$175.00 chacun

Ce prix ne sera pas maintenu longtemps. Il y aura nécessairement une autre hausse tout prochainement. Acheté-les vous un cadeau de Noël à bon marché et donnez-en un aussi à votre femme en faisant un placement sur des terrains au

## PARC DE SALABERRY

Situé à l'extrémité du Boulevard Saint-Laurent.  
Pour vous rendre sur la propriété, prenez le tramway conduisant au Chemin Saint-Laurent qui aboutit à la propriété. (Passage 5 cts.) ou téléphonez-nous et nous irons vous chercher là.  
SEULEMENT 100 terrains (25 x 100) à vendre au prix nominal de

\$350.00 CHACUN

Si vous voulez Acheter, Vendre, Louer, adressez-vous à la  
**A. W. Christie Realty Co.**  
EDIFICE LINDSAY, MONTREAL, P. Q.  
Téléphone, Uptown 735. Résidence St-Louis 4017.

## LES DEUX SESSIONS

### L'OFFRE DU "DEVOIR"

La session fédérale vient de s'ouvrir et la session provinciale devra commencer à la fin de janvier.

L'une et l'autre seront particulièrement intéressantes, et il importe que le public soit complètement et loyalement renseigné sur ce qui s'y passera.

Cette année comme l'an dernier le *Devoir* aura pour représentant à Ottawa, M. Georges Pelletier, qui a une longue expérience des milieux parlementaires et dont les lettres de l'an dernier ont été si vivement goûtées par nos lecteurs.

A Québec, notre journal délèguera pareillement un homme de premier ordre.

C'est donc pour nos amis une occasion magnifique d'aider à la diffusion du journal.

Pour faciliter leur besogne, le *Devoir* accordera des

## ABONNEMENTS A \$1.00

du 15 novembre à la fin de la session fédérale, ce qui couvrira les deux périodes de grande activité parlementaire.

Le *Devoir* publiera, pendant les deux sessions, des articles signés des principaux hommes politiques de la province.

Que nos amis profitent de l'occasion pour organiser en faveur de leurs idées une bonne et fructueuse propagande.

## PETITES ANNONCES

**CADRES ET MIROIRS**  
LA CIE WISINTAINER, incorporée, manufacturiers de cadres et miroirs, importateurs d'images, globes ronds ovales et carrés, spécialité: Jébus et retable pour Noël. La seule maison du genre à Montréal. En gros et détail. 58 Boulevard Saint-Laurent. Manufacture, 7 Saint-Charles-Borromée.

**ON DEMANDE**  
On demande 300 agents et 100 filles. Bons salaires seront payés. S'adresser à François Demers, 915 rue Ontario Est. Heures du bureau de 4 à 9 heures p.m. 273-5.

**ASSISTANT-PRESSIER DEMANDE**  
On demande un assistant-pressier d'expérience sachant filer sur les grandes presses. S'adresser 421 Saint-Paul. Harbours et Dupont, imprimeurs. 274-2.

**FAMILLE DEMANDE**  
ON DEMANDE une famille pour tenir une maison de pension à MONTREAL-EST. Conditions avantageuses. S'adresser à Joseph Versailles, 89 rue Saint-Jacques, Montréal. 272-6.

**GARÇON DEMANDE**  
On demande un garçon. S'adresser au bureau du "Devoir". 274-jou

**ACCORDEUR D'PIANO**  
On trouvera un accordeur de piano expérimenté et s'adressant à M. Dion, 68 Saint-Jacques. Tél. Bell M. 1259.

**ON DEMANDE A ACHETER**  
Immédiatement un automobile "Runabout" et un automobile de promenade. S'adresser à Latour et Guindon, 1302 rue Mont-Royal Est.

**MAISON A LOUER**  
6 chambres, chauffées à l'eau chaude, gaz, électricité, etc. 1289 Herri. S'adresser 315 avenue Laval. 274-6

**NOTAIRE**  
Un jeune notaire actif et ayant plusieurs mois de pratique désirerait entrer dans une bonne étude comme associé ou salarier. S'adresser par lettre au "Devoir", Casier No 102. 286-6.

**A VENDRE**  
Plusieurs mâles Chester White enregistrés. Bons pour la reproduction et pour la viande. S'adresser à Pierre Sylvestre, Châteaufort, Comté Bagot, Qué. 271-6

**A VENDRE, VOLAILLES RACE PURE**  
Cochets et poulettes Orpingtons bruns, aussi Cochets Leghorns bruns, Cochons noirs nains et Serris argentés. Tous issus de mes lers Prix aux Expositions de Sherbrooke, Montréal et Ottawa. J. B. A. ROY, Saint-Pie, Bagot, Qué. 274-4.

**MEUBLES A VENDRE**  
The Rachel Furniture Co., 518 Rachel Est. Assortiment complet de meubles, tapis, papiers, peintures, etc. Toute personne apportant cette annonce aura droit à une prime sur achat.

**LOT A VENDRE**  
Un magnifique lot situé sur la 14e Avenue à Rosemont. Titres clairs. S'adresser 329 Brébeuf. 236-6

**PROPRIETE A VENDRE**  
Facade pierre, brique et bois, 4 logements, bien loués. Prix \$8,000.00. De construction. S'adresser le soir, 190 Avenue Dumont, Tél. Est 7094.

**PROPRIETE A VENDRE**  
Au Sault au Récollet, comprenant une bonne grande maison en pierre et huit arpents de terre très cultivable, le tout divisé (alasté) en 55 lots sur le bord de la rivière, une des plus belles places de l'île de Montréal, à quel que ai, entre des ramways. Echangera par propriété de ville, \$7,000. Conditions faciles. S'adresser 263 rue Rivard, Montréal.

**PROPRIETE A VENDRE**  
Dufferin, 1830-6, 4 logements, 6 appartements, bain et w.c., etc. Terr. 150 x 114. Bâti, 50 x 40. Ecurie, 25 x 26, contenant 12 places avec eau et égoût. Le tout en premier état. Un placement d'avenir. \$6,000. Une offre sera prise en considération. H. LA-CHANCE, 1450, Saint-Hubert. 267-6.

**TERRE A VENDRE**  
Terre à vendre au Parc Laval, près de la station, mesurant 35 arpents. Conditions faciles. S'adresser à T. Girard, 360 Est Sainte-Catherine. 273-1 m's

**PROPRIETE AVEC ECURIE**  
A vendre, magnifique propriété située rue Panet avec trois logements, écurie en arrière avec places pour 12 chevaux, remise de 17 x 55. Pour informations, s'adresser à 273 Panet. Tél. Est. 1665. 273-6

**AVIS**  
Quiconque désire acheter par versements, tapis, rideaux, meubles, go-carts, vêtements de dames et messieurs, peut s'adresser 29 avenue Du Roi, Commandes prises par téléphone Est 042. Lunettes ajustées sur tous les yeux, une spécialité. 291-1 m's

**AVIS**  
Antiker-Laurence  
OURE DURE ET SANS DOULEUR DES  
CORS ET VERRUES.  
Inoffensive et garantie  
sans douleur  
sur réception du Prix.  
L. I. LAURENCE, Pharmacien, Montréal.

**AGENTS POUR ECHANGER**  
JEAN CASTELLI ET CIE  
Propriétés, hôtels, maisons meublées pour louer des chambres, magasins de cigares, bonbons, merceries, salles à manger, Acheteurs sérieux. Adressez-vous en toute confiance à JEAN CASTELLI ET CIE, 117 rue Sainte-Catherine, en face de la "Papierie".

**PROTEGEZ VOS FAMILLES**  
Devenez membres de l'Union Générale, société de bienfaisance à base scientifique. Organisations demandées partout où la Société n'est pas représentée. S'adresser à Boîte 914 Montréal.

**ARGENT A PRETER**  
ARGENT A PRETER sur 1re et 2e et 3e hypothèques, HECTOR VIAU, 71 rue Saint-Jacques, Tél. Bell Main 7664. Résidence, 189 Drolé. Tél. Est. 2351

**ARGENT A PRETER**  
AVIS — Avez-vous besoin d'argent, gros ou petits montants? Adressez-vous à M. Thomas Touzin, notaire, 941 Saint-Denis, Tél. Saint-Louis 1514.

**AVIS SPECIAL**  
Nous achètons, vendons et échangeons propriétés de ville et de campagne. Aussi places d'affaires de tout genre \$150,000.00 à \$5,000.00. N.B. Acheteurs sérieux pour propriétés de la Pointe Saint-Charles.

**CARTES POSTALES ILLUSTREES**  
PERSONNEL — Collectionneurs de cartes postales, entrez dans notre Union Card, 10c. Vous pourrez faire échange de cartes partout. Liste de changeurs, sur laquelle sera votre nom. Post-Card Union of Canada, A.E. Stilwell, Rougemont, P.Q.

**CHEVAUX TONDUS**  
Allez faire clipper vos chevaux par l'électricité en 30 minutes chez Jos. L. Gaudet, 540 Amherst, coin Ontario, Téléphone Est 1306. Ouvrage garanti.

**VOTRE CHEVAL** ballé-t-il? Si vous du "Horse Foot Remedy". Satisfaction garantie. En vente chez Jos. Papineau, 1479 Notre-Dame Ouest, Tél. Main 860.

**NETTOYAGE ET PRESSAGE**  
d'habits et costumes pour dames et messieurs. La meilleure maison en ville. VAL ALKEN, RUE ONTARIO, 460, EST, Tél. Est 3442. Ordres pris et livrés sous bref délai.

**LA MAISON FRANÇAISE**  
BEURRIERES et FROMAGERIES  
Première classe, très bien situées, à vendre prix modéré. Conditions faciles. Reire N. A. Bédard et Cie, 14 rue William, Montréal. 272-6

**CHAUSSURES**  
Vous trouverez ce qu'il vous faut en fait de qualité et à meilleur marché qu'ailleurs, chez L. Q. GIRARD, 423 Boulevard Saint-Laurent.

**FABRIQUE D'ARMES MONTREAL**  
Chasseurs, pour vos réparations, achats d'armes et munitions, adressez-vous à la source directe. Ne pas confondre avec les marchands qui se disent armuriers. F. DUPONT, 371, Ontario Est. 246-6

**POELE EN ACIER**  
Assortiment complet de poeles en acier, fournaises — Moffatt — ainsi que poeles à gaz, ustensiles de cuisine, pelaires, huiles, vernis, vitres, etc. Poeles échangés et réparés avec soin. M. H. Boucher, 1490 Boulevard Saint-Laurent. Tél. St Louis 1814.

**RASOIRS**  
Rasoirs de sûreté et ordinaires, aiguillés et remis à neuf, ouvrage fait par un expert. 1 douzaine simples tranchants, 30 cents; 1 douzaine doubles tranchants, 40 cents.  
NOUVELLE INVENTION CANADIENNE D'AIGUISAGE, 375 ONTARIO EST.  
N.B.—Pour vos ordres, envoyez timbres ou bon de poste.

**SERRURIERS**  
Cleps, serrures, spécialité: découpage de clefs, Yale, Corbin, Sergeant et Green Leaf; pour toutes vos réparations de clefs, serrures, allez à 183 rue Sangniet.

**ARGENT A PRETER**  
Les Fabriques et les Institutions Religieuses peuvent obtenir des fonds sur débiteurs ou obligations hypothécaires, à un taux très bas. Adressez: Théodore Langlois, 4 et 5 Bâtisse du "Star" Montréal.

**PLUS DE CORSAUX PIEDS!**  
Antiker-Laurence  
OURE DURE ET SANS DOULEUR DES  
CORS ET VERRUES.  
Inoffensive et garantie  
sans douleur  
sur réception du Prix.  
L. I. LAURENCE, Pharmacien, Montréal.

Ce journal est imprimé au No 714, rue Saint-Jacques à Montréal, par "La Publicité" (la responsabilité limitée), Henri Bourassa, directeur-gérant.

## MONTREAL - SUD VEUT L'ANNEXION

Le maire dit que ce serait avantageux pour la municipalité de s'annexer avec Longueuil

Le maire Labonté, à la séance du conseil municipal de Montréal-Sud, jeudi soir, s'est déclaré en faveur de l'annexion à la municipalité voisine.

M. Labonté dit que l'annexion avec Longueuil réglerait la question de l'eau et des égouts, et que la taxe foncière ne pourrait pas

être élevée, parce que Longueuil, d'après sa charte, ne peut cotiser le contribuable à plus de 1 p.c.

Il circule des pétitions en faveur de l'annexion et contre le projet. Les conseillers Kilgallen, Humphreys et Glennie et le secrétaire-trésorier travaillent contre l'annexion.

## LE TRAVAIL NE MANQUERA PAS

Les prévisions des agences de placement sont très optimistes pour l'hiver

Si les prévisions des agents de placement se réalisent, les vagabonds qui diront l'hiver prochain qu'ils n'ont pas réussi à se procurer du travail trouveront faible grâce aux yeux des magistrats.

Les agences, en effet, disent que l'hiver prochain, le travail sera très actif et que la main-d'œuvre partout, sera en grande demande.

Les prévisions météorologiques indiquent un hiver peu rigoureux

et tout fait prévoir que les travaux de construction seront poussés fermement pendant toute la saison.

On dit quelque part que les ouvriers dépensent follement l'argent qu'ils gagnent pendant l'hiver, et que tout est à recommencer à Pâques.

La note générale des remarques faites dans les agences est que tous ceux qui voudront travailler pourront se procurer un emploi.

## Les Marins Américains à Londres

Ils sont reçus officiellement à Guild Hall par le Lord Maire et la corporation de la cité.

Londres, 3. — L'amiral Jos. B. Murdock, commandant la troisième division de la flotte des Etats-Unis, dans l'Atlantique, et 100 officiers des première et troisième divisions, étaient les hôtes de Sir Thomas V. Strong, le Lord Maire et de la corporation de la cité, à un dîner servi à Guild Hall. Plusieurs personnages de marque, anglais et américains, résidant à Londres, y assistaient également.

Le banquet comprenait près de 1000 couverts.

En proposant la santé de la marine américaine, le Lord Maire

rappela que c'était la première fois que les représentants navals de l'autre côté de l'Atlantique étaient reçus au Guild Hall, qui fut témoin des réceptions faites à des héros de la mer, tels que Nelson, Howe, Rodney, Collingwood, Droke, etc.

Il leur souhaita la bienvenue comme amis et alliés.

En Angleterre, ajouta-t-il, nous ne considérons pas l'Amérique comme un pays étranger; les Etats-Unis forment partie intégrante de la grande famille de langue anglaise.

## Des Montréalais boivent une eau ignoble

Une partie des contribuables n'a que l'eau stagnante des carrières. — Ils habitent la ville, mais n'ont pas de service d'égout

Un M. Thomas J. Griffiths a écrit hier au secrétaire de la Ligue du progrès civique, une lettre où il expose que les contribuables du quartier situé à l'est et à l'ouest de l'avenue Papineau, depuis la Côte Visitation jusqu'aux limites de la ville, environ un mille carré, où habitent six cents familles, n'ont pas de service d'égout, et, pour les usages domestiques comme pour la consommation, n'ont que

l'eau stagnante des carrières où se décomposent des cadavres de chiens et de chats.

Le besoin d'un service d'égout et d'approvisionnement d'eau devient de jour en jour plus urgent. Le quartier s'est beaucoup développé depuis un an et continue de se développer encore, et les contribuables se plaignent de ce que le Conseil municipal n'a jamais fait droit à leurs demandes répétées.

## LA CONFÉRENCE IMPÉRIALE

L'Australie présentera plusieurs questions.

Sydney (Australie) 2. — La fédération australienne se propose de déposer devant la conférence impériale les résolutions suivantes: la coopération commerciale; l'encouragement aux industries anglaises; l'uniformité dans les lois de la navigation; l'uniformité dans les lois des compagnies; service pour les marins anglais; la naturalisation sujette aux lois locales de l'immigration; le retrait des articles 48 à 54 de la déclaration de Londres et l'omission des produits alimentaires dans l'article 24, et la réaffirmation de la

résolution de 1907 relative à l'immigration. La fédération recommandera aussi la coopération du gouvernement impérial avec les gouvernements des colonies transocéaniques pour l'assistance aux émigrants, et la formation d'un comité de renseignements relatifs à l'immigration, et composé de représentants coloniaux; législation mutuelle pour empêcher la conspiration dans une partie de l'Empire contre les lois mises en vigueur dans une autre partie; la nationalisation d'un câble transatlantique.

## SANGLANTE BATAILLE ENTRE TURCS ET SYRIENS

Les Druses prennent une ville et tuent 200 Turcs. Ils se révoltent contre les méthodes d'impôts.

Constantinople, 3. — Une bataille sanglante s'est livrée, hier, entre les tribus Druses et l'armée turque à Kerak dans le sud de la Syrie. Sept cents Druses ont été tués, mais les survivants réussirent à s'emparer de la ville et de ses 3,000 habitants; ils ont mis à mort 200 soldats de la garnison turque.

Des nouvelles ont été envoyées ici de Hauran. Les Turcs ont tenté de reprendre la ville, hier soir, mais ils ont été repoussés.

Dix mille Druses sont en révolte ouverte contre les méthodes d'impôts du gouvernement turc. Deux mille hommes et troupes ont été dépêchés des différentes garnisons de la Palestine et de la Syrie.

Des scènes d'horreurs épouvantables ont suivi la prise de Kerak. Les captifs furent torturés dans le célèbre palais de la ville, converti

en forteresse par les Turcs. La partie supérieure de l'énorme monument a été démolie par les canons des rebelles.

La nation Druse est établie sur le versant sud du Liban et sur le côté ouest de l'Anti-Lebanon. La population est d'environ 70,000 âmes.

Depuis dix siècles les Druses ont réussi, en versant maintes fois leur sang, à conserver une quasi-autonomie politique et religieuse.

## Il meurt dans un hôtel

Un homme, que l'on croit être un nommé N. B. Moutin, domicilié au No 101 rue Bleury, a été trouvé mort hier dans la chambre No 40 de l'hôtel Richelieu. Moutin était arrivé à l'hôtel vers 11 heures jeudi soir; il se disait malade mais ne pensait aucunement que son état était grave. Le coroner fera une enquête.

Où demeurer? Où placer ses économies? Où s'enrichir?

C'EST DANS

# La Ville de MONTREAL-EST

## UNE APPRECIATION SPONTANEE

Photographie et traduction d'une lettre de M. ARTHUR DUNN, le populaire gérant du "Parcel Office" de la Gare Viger, Montréal.

Montréal-Est

est sans contredit le

Seul endroit

où l'on

peut

respirer

l'air pur

de la

campagne

et jouir

des

avantages

des villes:

Electricité,

Aqueduc

Egouts,

Trottoirs

en Béton,

Etc.

Montréal, Est, Nov. 21, 1910.

M. J. Versailles  
Maire de Montréal-Est

Dear Sir,  
I wish to take this opportunity of thanking you for the kind letter which you have written in regard to my house. If the success of my business depends upon the good will of the public I assure you you have my hearty cooperation. I understand the numerous other improvements and works that are going on in Montreal and at present, the fact of your having thought of my little house makes me feel all the more appreciative of the work you are doing.

Yours truly,  
A. Dunn  
Gérant, Montréal-Est.

(Traduction)

Montréal-Est, Nov. 21, 1910

Monsieur Joseph Versailles,

Maire de Montréal-Est,

Cher Monsieur,

Je désire saisir l'occasion de vous remercier pour le trottoir en bois que vous avez construit en face de ma propriété. Si le succès d'une ville naissante dépend de la bonne volonté de ses habitants, vous pouvez être assuré de ma coopération cordiale.

Sans vouloir mentionner les autres grandes améliorations et travaux qui s'exécutent en ce moment à Montréal-Est, le seul fait d'avoir pensé à ce dont j'ai le plus besoin me fait apprécier davantage le service rendu.

Vous remerciant de nouveau, je suis,

Votre très dévoué,

A. DUNN,

Résidant à Montréal-Est.

Rappelez-vous qu'il y a des fortunes de gagnées et de perdues tous les jours sur les terrains de

## Montréal-Est

Ces fortunes sont gagnées par ceux qui achètent au bon moment et perdues par ceux qui négligent les avantages que nous leur offrons.

Achetez immédiatement c'est le temps!!

ECRIVEZ POUR NOTRE MAGNIFIQUE BROCHURE DESCRIPTIVE

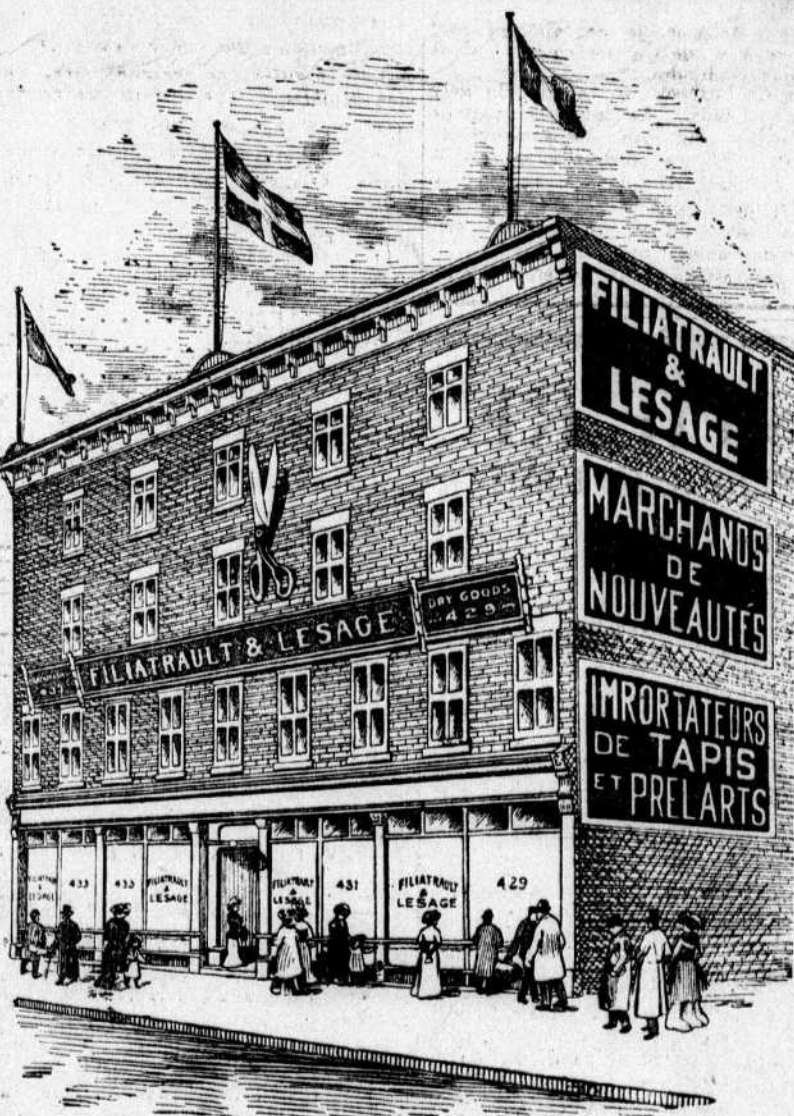
Pour renseignements s'adresser à

**JOSEPH VERSAILLES,**

Maire de Montréal-Est.

TEL. MAIN 7195

99 RUE ST-JACQUES.



"Bonne Renommée  
vaut mieux que  
Ceinture Dorée"

Et cela est démontré par les succès de notre maison qui a su mériter et garder la confiance de sa nombreuse clientèle que s'accroît chaque jour.

Nous lui offrons en ce moment un ASSORTIMENT SANS RIVAL DE

**MARCHANDISES**

**D'HIVER**

COMPRENANT:

Etoffes à Robes, Mousselines, Chapeaux, Garnitures, Dentelles, Sous-Vêtements pour Dames. Aussi: Tapis, Rugs, Prêlarts, Rideaux, Garnitures de Maison, etc.

Une visite vous convaincra que vous trouverez ce qu'il y a de mieux et toujours aux prix les plus modérés chez

**FILIA TRAUT & LESAGE**

429-433 Boulevard St-Laurent près DeMontigny.



LA

PEPTONINE

est le

NERF DE LA SANTE

pour

BEBE

C'est le meilleur aliment que vous puissiez lui donner. Si vous en faites usage vous soustrayez les maux d'estomac, douleurs intestinales, diarrhée avec leurs terribles conséquences.

## Joseph Perrault

TEL. EST 1404. - - - 123, RUE DESERY, Hochelaga.

FERBLANTIER, PLOMBIER ET COUVREUR EN GRAVIER

Satisfaction Assurée

Prix Modérés.

-Voulez-vous que votre argent fructifie?

Alors achetez des TERRAINS au

**KING GEORGE PARK** (Longue Pointe)

dont la valeur augmente tous les jours.

C'EST UN PLACEMENT DE TOUTE SURETE

Pour informations, adressez-vous à

**J. E. ROY,**

93 St-François-Xavier

Montréal

## Site de Manufacture

TERRAIN PROPRE AUX MANUFACTURES

Pourvu d'Eau, d'Egouts, de Trottoirs, de Gaz, de Pouvoir Electrique, près des Tramways et des Chemins de Fer, des Postes de Police et des Pompiers, et de toutes les Utilités Publiques.

S'adresser à

**L'Hotel de Ville,**

MAISONNEUVE.

## L'ENFANT

Dors en paix, bamin rose, au jour à peine éclo,  
Car un souffle a passé sur l'instant attendrie,  
C'est le divin baiser, qu'un ombre chérie,  
Ta maman déposa sur tes jolis yeux clos.

Sur ton berceau, penché, oubliant leurs fardeaux,  
Tes parents, maintenant, savent aimer la vie;  
Ils sont là, t'écouter, et leur âme est ravie  
D'un mutuel amour que ton sourire enlève.

Doux et cher petit être, d'aspect si frêle encore,  
Rejeton adoré de l'immortelle Flore,  
Quelle force réside en ta fragilité ?

Tu peux anéantir chagrins, soucis et larmes,  
Par un frais gazouillis qui répand la gaieté  
Et sait faire oublier les plus rudes alarmes.

Maurice WEINSTOCK.

## POUR VOUS, MESDAMES

## Aimez-vous l'argent ?

On m'a posé une question légèrement indiscret. Vous aimez l'argent ?

Docteur Tant-Mieux, m'a-t-on dit, aimez-vous l'argent ?

— Non, non, ne nous égarons pas. Nous disons : l'argent. Expression conventionnelle qui, personnellement, désigne des métaux précieux, au moyen desquels il est d'usage de se procurer tous les objets qui sont utiles à notre existence, et même un grand nombre de ceux qui ne sont qu'agréables !

— Eh bien ?

— Allons, pas de tergiversations, docteur Tant-Mieux, aimez-vous l'argent ?

— Oui, j'aime l'argent. Et même je ne fais pas de difficulté à déclarer qu'à poids égal, je lui préfère l'or.

— J'ai bien peur que, cet aveu, dépourvu d'artifice, ne me dépeint un peu dans l'esprit de certaines personnes. Aussi, je m'empresse de justifier ma réponse au risque d'aggraver mon cas.

— Admettons le Veau d'Or, alors, le docteur Tant-Mieux ?

— Soit. Soit. Si je professe, à l'égard de cet quadrupède, le respect du dogme, j'entends régler à sa manière les cérémonies du culte que je lui rends. Beaucoup de mes confrères, nous sommes nombreux — ne le pratiquent peut-être pas comme moi. Si l'on est ainsi, voici mon schéma :

« Un Monsieur », à dire, que vous savez, dans certains cas, ce terme est admissible — un « Monsieur », donc, qui s'y connaît, Frédéric Bastiat, et qui s'ingénierait les problèmes arides de l'économie politique, avec toutes les fleurs du « bien dire » et même du « beau parler », à dire, que « l'argent » c'est du travail accumulé, mis en réserve, immobilisé.

— C'est la représentation d'une force. Et je ne fais aucune difficulté de reconnaître, qu'aimant l'argent, j'aime également la Force.

— Quelques-uns diront, sans doute, que voilà bien du matérialisme.

— Qu'en savent-ils ? Je prétends, au contraire, que c'est une théorie idéaliste que ce dégoût, sous une apparence paradoxale, peut-être, de mes sincères déclarations.

— Que pensez-vous donc, docteur Tant-Mieux, du mot d'argent, en tant que pris que l'on compte au nombre des vertus ?

— Le mot des richesses ?

— C'est une hypocrisie ou une faiblesse. Hypocrisie, je n'ai pas à m'en occuper ici. Quelqu'un l'a fait. Un « Monsieur » aussi, Frédéric Bastiat.

— Malheureusement, en écrivant « Tartuffe », Assurément, vous avez le droit de mépriser, de dédaigner quelques-unes des jouissances que la richesse procure. Je ne suis pas bien certain que ce dédain soit un mérite. Tartuffe, même, fait-il allusion à un peu d'orgueil ?

— Mais enfin, c'est un droit, cependant. Seulement, il ne s'agit en aucune façon que la richesse elle-même, « l'argent », son signe extérieur, soit méprisable.

— C'est un faux bruit que font courir ceux qui n'ont pas su l'acquiescer, et qu'accablent — ce qui est plus grave — ceux qui ne savent pas l'employer.

— En ceci réside toute la question. Nous entendez bien, n'est-ce pas, mes chères lectrices, que la tendresse et le respect maternel, par votre ami Bastiat, pour la Force, est comme basé la façon dont elle a été acquise et conservée, et plus en — l'usage qu'on en fait ; j'estime que, dans bien des cas, le b. usage purifie l'origine, certaines origines, bien entendues.

— Il est donc agréable, très agréable d'être riche, et je ne fais aucune difficulté à le reconnaître. Tartuffe, même, fait-il allusion à un peu d'orgueil ?

— Mais enfin, c'est un droit, cependant. Seulement, il ne s'agit en aucune façon que la richesse elle-même, « l'argent », son signe extérieur, soit méprisable.

— C'est un faux bruit que font courir ceux qui n'ont pas su l'acquiescer, et qu'accablent — ce qui est plus grave — ceux qui ne savent pas l'employer.

— En ceci réside toute la question. Nous entendez bien, n'est-ce pas, mes chères lectrices, que la tendresse et le respect maternel, par votre ami Bastiat, pour la Force, est comme basé la façon dont elle a été acquise et conservée, et plus en — l'usage qu'on en fait ; j'estime que, dans bien des cas, le b. usage purifie l'origine, certaines origines, bien entendues.

— Il est donc agréable, très agréable d'être riche, et je ne fais aucune difficulté à le reconnaître. Tartuffe, même, fait-il allusion à un peu d'orgueil ?

— Mais enfin, c'est un droit, cependant. Seulement, il ne s'agit en aucune façon que la richesse elle-même, « l'argent », son signe extérieur, soit méprisable.

— C'est un faux bruit que font courir ceux qui n'ont pas su l'acquiescer, et qu'accablent — ce qui est plus grave — ceux qui ne savent pas l'employer.

— En ceci réside toute la question. Nous entendez bien, n'est-ce pas, mes chères lectrices, que la tendresse et le respect maternel, par votre ami Bastiat, pour la Force, est comme basé la façon dont elle a été acquise et conservée, et plus en — l'usage qu'on en fait ; j'estime que, dans bien des cas, le b. usage purifie l'origine, certaines origines, bien entendues.

— Il est donc agréable, très agréable d'être riche, et je ne fais aucune difficulté à le reconnaître. Tartuffe, même, fait-il allusion à un peu d'orgueil ?

— Mais enfin, c'est un droit, cependant. Seulement, il ne s'agit en aucune façon que la richesse elle-même, « l'argent », son signe extérieur, soit méprisable.

— C'est un faux bruit que font courir ceux qui n'ont pas su l'acquiescer, et qu'accablent — ce qui est plus grave — ceux qui ne savent pas l'employer.

— En ceci réside toute la question. Nous entendez bien, n'est-ce pas, mes chères lectrices, que la tendresse et le respect maternel, par votre ami Bastiat, pour la Force, est comme basé la façon dont elle a été acquise et conservée, et plus en — l'usage qu'on en fait ; j'estime que, dans bien des cas, le b. usage purifie l'origine, certaines origines, bien entendues.

— Il est donc agréable, très agréable d'être riche, et je ne fais aucune difficulté à le reconnaître. Tartuffe, même, fait-il allusion à un peu d'orgueil ?

— Mais enfin, c'est un droit, cependant. Seulement, il ne s'agit en aucune façon que la richesse elle-même, « l'argent », son signe extérieur, soit méprisable.

— C'est un faux bruit que font courir ceux qui n'ont pas su l'acquiescer, et qu'accablent — ce qui est plus grave — ceux qui ne savent pas l'employer.

— En ceci réside toute la question. Nous entendez bien, n'est-ce pas, mes chères lectrices, que la tendresse et le respect maternel, par votre ami Bastiat, pour la Force, est comme basé la façon dont elle a été acquise et conservée, et plus en — l'usage qu'on en fait ; j'estime que, dans bien des cas, le b. usage purifie l'origine, certaines origines, bien entendues.

## LA MUSIQUE A MONTREAL

## UNE PETITE EXPLOITATION

Tout dernièrement j'entendais la remarque suivante : « Le critique d'art du journal anglais X doit être "gras" » d'une belle manière, car il ne tarit pas d'éloges sur le compte de Madame Z. Il lui fait une réclame à tout casser.

On parlait d'un artiste de l'Opéra de Montréal. Cette artiste est douée d'un rare talent et, si elle n'a pas atteint la perfection, elle est bien près de l'atteindre. Je ne trouve rien d'extraordinaire à ce que mon confrère anglais l'ait mise sur un piédestal, et je suis convaincu qu'il était victime, de la part de mon interlocuteur, d'une noire calomnie. J'ai d'ailleurs relevé la chose, séance tenante.

Est-ce à dire que l'argent ne joue pas un grand rôle chez quelques critiques musicaux ? Est-ce à dire qu'il n'est pas au bout de leur plume les mots les plus doux ? Est-ce à dire qu'il ne fait pas germer dans leur imagination les expressions les plus laudatives ? Est-ce à dire qu'il ne bouche pas leurs oreilles quand résonne une note fautive ? Est-ce à dire qu'il ne les aveugle pas pour les empêcher de voir un triste jeu scénique et un pauvre talent ?

Le fait est vrai, malheureusement. Il est ancien aussi, car il existe dans tous les pays. Je viens d'apprendre qu'il a déjà pris racine à Montréal.

En effet, un critique musical aurait, paraît-il, demandé cinq cents piastres, rien que cela, — à un artiste de l'Opéra, pour lui publier de la réclame dans un journal de l'étranger.

Non, je ne dirai pas quel journal. Et remarquez bien, si le chanteur refuse, il court fort risque de recevoir les pires éreintements.

Est-ce assez vil, est-ce assez bas ?

Un homme supposé être intelligent, avoir osé faire une pareille proposition ! Je lui en voudrais moins de « saler » un cabotin, un exploitateur du public, mais un artiste véritable !

C'est une honte.

Le sale individu qui a tenté de « carotter » ainsi un confrère dans les arts n'est pas digne de s'appeler journaliste.

Le vrai journaliste n'est-il pas l'ami de la littérature ? Et la littérature n'est-elle pas la sœur de la musique ?

A cause de cette affinité, le critique d'art doit toujours dire la vérité. S'il se fait payer pour la fausser, il n'est pas digne de tenir une plume.

PAUL-G. OULMET.

## Trois juges pour la Cour de Circuit

## UNE DELEGATION DU BARREAU DE MONTREAL A OTTAWA.

Ottawa, 4. — Une délégation composée d'une dizaine de membres du Barreau du district de Montréal a rencontré hier après-midi, le premier ministre et le ministre de la Justice. Elle a insisté sur le besoin pressant qu'il y a de créer trois nouveaux juges à la Cour de Circuit de Montréal. La délégation a été présentée aux ministres par le député de Saint-Jacques, M. Honoré Gervais. Elle a reçu la promesse formelle que le gouvernement s'occupe incessamment de la chose.

## Les gratte-ciel à Chicago

Chicago, 2 décembre. — Le Conseil de la Cité a décidé que désormais, il ne pourra plus se construire d'édifices de plus de 200 pieds.

Le maximum autorisé était, jusqu'à ce jour, de 260 pieds.

## AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné, que Lundi, le dix-neuvième jour de Décembre mil neuf cent dix, à dix heures et demi avant-midi, au No 349 rue Drolet, Montréal, il sera procédé à la vente par licitation volontaire, au plus offrant et dernier enchérisseur, de tous les effets mobiliers dépendant de la succession de feu Stanislas Chartrand.

Que le même jour, à onze heures avant-midi, au bureau de Mire J. E. H. LESAGE, notaire, No 117, rue Mont-Royal Est, Montréal, il sera procédé à la vente par licitation volontaire, au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble ci-après décrit, appartenant par un sixième indivis à la succession de feu Joseph Chartrand, savoir : un lot de terre, en la cité de Montréal, comprenant vingt-deux pieds six pouces de front par soixante et deux pieds de profondeur, plus ou moins, connu et désigné sous le nom de lot No 1561. Pour les conditions s'adresser au Notaire soussigné, en son Etude, No 117 rue Mont-Royal Est. J. E. H. LESAGE, N.P. Montréal, 3 décembre 1910.

## Le seul véritable Santa Claus que tous vous connaissez sera bien chez O. Lemire &amp; Cie, 204 St-Denis. Lisez nos annonces, elles vous donneront la date de son arrivée.

## De New-York à Chicago

LE PRIX DU BILLET EST HAUSSE DE PLUSIEURS LIGNES DE CHEMINS DE FER.

Les représentants des chemins de fer de l'Est, au cours d'une assemblée dans le bureau de la « Trunk Line Association », à New York, ont voté une entente au sujet des taxes de passage entre Chicago et New-York.

ainsi la petite guerre sur le prix des billets s'est terminée. Les compagnies Erie, Grand-Tronc et Wabash sortent victorieuses.

D'après l'entente qui sera mise en vigueur le 15 janvier prochain, le prix du billet par le Michigan Central entre Chicago et New-York, sera de \$30.00 au lieu de \$19. Cq, pour la première classe. Pour la seconde, il sera de \$18.00 au lieu de \$17.00.

De Chicago à Buffalo, en première classe, le prix variera de \$11.50 à \$12, et, en seconde, de \$10.50 à \$11.

Les taxes sur le Pennsylvania, via l'Ontario, de Chicago à New-York, seront de \$20.00 au lieu de \$18.00, en première classe et de \$15.00 au lieu de \$16.00 en seconde.

## Un monte-charge qui choisit

DEUX TUBES ET DEUX BLESSÉS, PAR LA RUPTURE D'UN CABLE.

Philadelphie, 3 décembre. — Un monte-charge est tombé hier, du troisième étage, par suite de la rupture des câbles alors qu'il était chargé de 600 livres de poids verticaux.

Les deux employés qui desservaient l'appareil, Frank Anderson, 22 ans, et Joseph Atback, 15 ans, ont été tués du coup. Deux autres personnes stationnant en bas, ont reçu des blessures graves. Tous deux souffrent de fracture du crâne.

## Drame de la folie

UNE MERE SE NOIE DANS UN PUIS AVEC SON ENFANT.

Travers City, Mich., 3 décembre. — Frank Ruokari, un fermier à l'aise, rentrant chez lui, hier soir, a découvert le corps de sa femme et de son enfant au fond d'un puits.

On croit que la malheureuse, frappée de folie, se sera suicidée après avoir jeté son bébé à l'eau.

## Le Magasin de la Couronne

**LUNDI et MARDI, vente des plus étonnantes valeurs de 25c à \$1.50, pour**

**Bas, Gants et Mitaines**  
Bas en laine noire pour femmes . . . . . 19c  
Gants en laine pour enfants et fillettes, valeur de 25c à 40c pour . . . . . 19c

**19c—Etoffes à Robes—19c**  
Plus de 3,000 verges de belles Etoffes en Drap, Plaid et Mohair pour Robes et Costumes de saison, couleurs populaires, valeurs de 35c à 50c, Lundi et Mardi . . . . . 19c

**Toiles, Cotons et Flanellettes**  
Toile à Nappe. Régulier 29c la verge, pour . . . . . 19c  
Essuie-mains. Régulier, 12 1/2 x 2, 2 paires pour . . . . . 19c  
Lonsdale en coupons. Régulier, 15c, 2 verges pour . . . . . 19c  
Flanellette pour robes et chemises. Régulier, 12 1/2 x 2 et 14, 2 verges pour . . . . . 19c  
Coton à drap, 8-4. Régulier 30c la verge, pour . . . . . 19c

**Spécial**  
Porte-monnaie, sautoir . . . . . 19c  
Cousins à épingles . . . . . 19c  
Planchettes en pyrographie . . . . . 19c  
Boîtes de papeterie . . . . . 19c  
Cahiers pour phot. graphies . . . . . 19c  
Poudre de toilette . . . . . 19c  
Valeurs de 20c à 75c, pour . . . . . 19c

**Dentelle**  
3,000 verges de dentelle et valenciennes, et torchon. Valeurs de 5c, 6c, 8c, 7c, verges pour . . . . . 19c

**Extra Spécial**  
Baguettes en cuivre pour rideaux . . . . . 19c  
Dentelle blanche pour rideaux . . . . . 19c  
Nattes en fibre de coco . . . . . 19c  
Dessus d'oreillers . . . . . 19c  
Valeurs de 35c à \$1.25, pour . . . . . 19c

**Grandes Economies au Sous-Sol**  
Chaudières à charbon . . . . . 19c  
Chaudières en tôle galvanisée . . . . . 19c  
Vases et plateaux en cristal, jardinières . . . . . 19c  
Porcelaine chinoise . . . . . 19c  
Valeurs de 35c à 79c pour . . . . . 19c

**Articles de Cou**  
Jabots en tulle et en dentelle . . . . . 19c  
Collets en dentelle . . . . . 19c  
Collets en broderie . . . . . 19c  
Collets en perles noires . . . . . 19c  
Couets en toile brodée . . . . . 19c  
Valeurs de 20c à 59c, pour . . . . . 19c

**O. LEMIRE & CIE, 204 rue St-Denis.**

Set de chambre, couchettes en fer et bureau, lavabains, pour . . . . . \$8.95

Ameublement de chambre en chêne solide, valeur de \$45.00, pour . . . . . \$29.95

Couchette en cuivre de \$20.00 et Bureau et lavabain en quart de chêne doré solide, valant \$34.00. Le tout pour . . . . . \$37.95

Ces sont là les offres les plus extraordinaires qui aient jamais été faites au public de Montréal.

Durant ce mois, escompte de 25 pour cent dans tous les départements.

**J. N. Archambault, 974 ST-DENIS (PRES RACHEL)**

## A VENDRE OU A ECHANGER PAR Trudeau &amp; Houle

Courtières d'Immeubles  
1845 NOTRE-DAME OUEST.  
Tél. West. int 2111.

**\$2,300.** — Rue Châteauguay, maison bois et briques, 3 logements, 3 étages, le loyer actuel \$24.00, comptant \$800.00.

**\$3,100.** — Rue Châteauguay, maison bois et briques, 3 logements, 2 étages, le loyer actuel \$24.00, comptant \$800.00.

**\$3,300.** — Rue Saint-Augustin, maison bois et briques, 3 logements, cour et écurie, loyer \$355.00, comptant \$1,000.

**\$3,600.** — Rue Saint-Augustin, maison bois et briques, 3 logements, 4 logements, loyer \$420.00, comptant \$1,500, balance facile.

**\$4,300.** — Rue Bourbonnière, maison bois et briques, 3 logements, bains, gaz, etc. Revenu \$432. Echangeant pour terrain vacant.

**\$4,600.** — Rue Mance, près Saint-Vincent, maison bois et briques, 2 logements, modernes, cour, écurie, loyer \$420. Comptant \$500, prendrait terrain en échange.

**\$5,500.** — Rue Waverly, maison en pierre, bois et briques, 3 logements, loyer \$575. Comptant \$1,000.

**\$7,750.** — Rue Agnès, en face du Parc, maison, bois et briques, grande cour, écurie, Revenu 10 p. c. Comptant, \$3,000, balance facile.

**\$9,500.** — Rue Saint-Jacques, maison bois et briques, 7 logements, revenu \$1,000. Pourrait rapporter \$500 de plus par année en convertissant trois logements en magasin. Comptant \$3,000, balance facile.

**\$10,000.** — Parc Georges Etienne Carrière, maison bois et briques, 3 logements, moderne, cour, écurie, loyer \$1,044, hypothèque \$5,000; tout le comptant possible.

**\$10,750.** — Rue Brewster, près Saint-Vincent, maison bois et briques, 3 logements, loyer \$1,115.00. Echangeant pour un terrain à Westmount, et peu de comptant.

2 Terrains rue Marcell, 25 x 90, Westmount. Prix \$625 chacun, x 90.

2 Terrains, coin Cedar et Mayfair, 88 x 120. Prix 25 cents le pied.

1 Terrain, rue Saint-Jacques, 32 cents le pied.

2 Terrains rue Oxford, 25 x 90, haut de la rue Sherbrooke. Prix \$300 chacun. Ces terrains sont à vendre à bonnes conditions ou à échanger pour propriétés. Commerces à vendre ou à échanger pour propriétés, terres, terrains, etc.

**TRUDEAU & HOULE**  
1845 NOTRE-DAME OUEST

## MEUBLES

Nous en avons un assortiment complet et des mieux appropriés pour cadeaux de

**Noel et du Jour de l'An**

Voici quelques suggestions:

Jolies Chaises Morris, Bibliothèques Combinées, Cabinets de Musique, Cabinets de Salon, Pupitres de Salon, Tables de Salon, Chaises Berçantes du Style le plus Nouveau, Carrosses, Berceaux et Lits en Fer, pour Poupée, Sleigh, Etc., Etc.

N'oubliez pas que

**VOTRE CREDIT EST BON**

**E. GERMAIN,**  
963 RUE STE-CATHERINE EST  
TEL., EST 2244. Entre Cartier et Papineau.

## Jésus en Cire pour Noël

Nous sommes seuls à tenir cette ligne. Nous en avons de

**15c A \$15.00**

(Gros et Détail.)

Aussi une variété incomparable de

**CADRES, GRAVURES, GLOBES, (DE TOUTES) CHROMOS, ETC., ETC.**

(Aussi Gros et Détail.)

Si vous voulez avoir tout ce que vous désirez en ce genre d'articles, venez à

**LA COMPAGNIE WISINTAINER**  
58 Boulevard Saint-Laurent.

# LA VIE AUX CHAMPS

## LE MOUVEMENT AGRICOLE

On peut se procurer gratuitement en s'adressant à la Ferme Expérimentale, à Ottawa, des échantillons de grains et de tubercule pour semence. Ces semences ont été produites par les fermes d'expérimentation d'Indian Head, Sask., de Brandon, Manitoba et d'Ottawa, Ont.

Tout cultivateur qui en fera la demande a droit à un sac d'avoine de trois livres, ou à un sac de cinq livres d'orge ou de blé du printemps; ou encore à un sac de trois livres de maïs, de pois ou de pommes de terre.

Les demandes doivent être faites du 1er décembre au 15 février. La correspondance est gratuite. Pour renseignements supplémentaires s'adresser à la Ferme Expérimentale, Ottawa, section des céréales.

Les 6 et 7 décembre aura lieu à Saint-Hyacinthe, à l'hôtel de ville, la convention d'hiver de la Société Pomologique de la Province.

Les conférences y seront nombreuses. On pourra aussi voir des échantillons de fruits de presque toutes les provinces du Canada.

Si possible nous reproduirons ici samedi prochain le programme entier de la convention.

Tel que déjà annoncé l'exposition annuelle de bétail sur pied de l'Est d'Ontario et de l'Ouest de Québec s'ouvrira à Ottawa le 16 décembre et se terminera le 17. Plus de \$9,000 y seront distribués en prix.

Comme d'habitude il y aura trois séances de conférences par jour: matin, midi et soir.

On ne sait encore quand auront lieu les expositions avicoles de Montréal et de Québec. Nous en indiquerons les dates dès que celles-ci seront connues.

La maison Gunn & Langlois, de Montréal, offre un prix de \$100 en or pour les meilleurs échantillons de dindons, de poulets, de canards et d'oies. Pour renseignements supplémentaires s'adresser à Gunn & Langlois, section avicole, 241 rue Saint-Paul, Montréal.

Ces messieurs (Gunn & Langlois), grands exportateurs de produits agricoles, désirent créer un commerce d'exportation, sur le marché anglais, des divers produits de la basse-cour: oeufs, poulets engraissés, dindons, canards, oies, etc. C'est pourquoi ils ont entrepris dans la Province, en commençant par le comté de l'Islet, une campagne d'éducation avicole. Le gouvernement provincial prête son concours, ainsi que l'Union Expérimentale des Agriculteurs de Québec. Le secrétaire de cette association, accompagné d'un expert en aviculture, fourni par la maison Gunn & Langlois, vient de passer une quinzaine dans les comtés de l'Islet et de Kamouraska, pour

fin d'éducation populaire et d'organisation. Et ce travail doit s'étendre à toutes les paroisses du comté de l'Islet en particulier.

Lors d'une récente assemblée des directeurs de l'Union Expérimentale des Agriculteurs de Québec, tenue à Montréal, sous la présidence du professeur Dailleur, directeur de l'Ecole Provinciale d'Industrie Laitière, il a été décidé que l'Union ferait cet hiver une campagne active, à l'effet d'obtenir de l'air pur dans les bâtiments de ferme, et en particulier dans les étables, écuries, poulaillers, etc.

L'Union offre des primes variant de \$5 à \$10 pour l'installation, dans ces divers bâtiments, de systèmes réguliers de ventilation.

Pour détails supplémentaires, s'adresser au secrétaire de l'U. E. A. Q., à La Trappe, Qué.

A la même réunion, et pour répondre aux demandes nombreuses des membres sur le sujet, il a été décidé de faire faire dès maintenant et le printemps prochain des expériences comparatives d'engraisement des porcs au topinambours.

Dès que la première série d'expériences sera terminée, les résultats en seront communiqués à la presse.

C. L'HABITANT.

## A MM. LES MISSIONNAIRES AGRICOLES

Messieurs, L'Union Expérimentale des Agriculteurs de Québec, comptant encore sur votre patriotisme et votre zèle éclairé vous prie respectueusement de l'aider dans la campagne qu'elle a entreprise à l'effet d'obtenir partout de l'air pur dans les bâtiments de ferme, en particulier dans les étables, les écuries et les poulaillers.

C'est pourquoi l'Union serait heureuse de vous voir insister, au cours de vos conférences, cet hiver, sur le rôle capital que joue l'atmosphère intérieure dans les bâtiments habités de la ferme en hiver, et sur l'opportunité pour les cultivateurs de fournir constamment au bétail une atmosphère saine et pure, aussi le plus de soleil possible.

Dans le but d'obtenir plus d'air pur dans les étables, les écuries et les poulaillers, l'Union a mis à la disposition de ses membres un certain nombre de primes variant de \$5 à \$10. Il suffit pour les gagner, d'installer dans l'un des bâtiments précités un système de ventilation approuvé par la société; système Rutherford, King, ou même le système très primitif qui consiste en une simple cheminée d'appel au plafond pour évacuer l'air corrompu, et en chasses en coton placées dans les murs pour laisser entrer l'air frais.

Pour détails supplémentaires, s'adresser au bureau de "L'U. E. A. Q." La Trappe, Qué.

Par ordre,  
FR. M. LIGUORI,  
Secrétaire "U.E.A.Q."

## NOUVEAUX PAQUEBOTS

Le Pacifique-Canadien les commandera à la fin du mois.  
M. Arthur Piers arrive d'Angleterre avec de nouveaux plans

Il est à peu près décidé maintenant que le Pacifique Canadien tiendra d'ici la fin du mois les contrats pour la construction de nouveaux paquebots pour les services du Pacifique et de l'Atlantique. La commande créera le record de la marine commerciale canadienne, non seulement parce qu'elle sera la plus considérable qui ait jamais été donnée au Canada, mais aussi parce qu'elle comportera les bateaux les plus rapides et du plus fort tonnage qu'il y ait dans le service des ports canadiens.

Sir Thomas Shaughnessy disait hier soir: "Je ne puis entrer dans les détails, dès à présent, mais je puis vous dire que M. Arthur Piers, le gérant des paquebots de la compagnie, vient d'Angleterre à Montréal dans une semaine, expressément pour nous consulter. Après nos entretiens, j'en aurai plus long à dire."

On peut conclure de cela et de ce qu'a dit sir Thomas, à la récen-

te réunion des actionnaires, que M. Piers apporte des plans amendés et des soumissions pour les paquebots, et que si plans et soumissions sont satisfaisants, les contrats seront immédiatement adjugés, et les vaisseaux livrés à l'ouverture de la navigation en 1912.

Sir Thomas arrive de Saint-Paul, où il a eu une entrevue avec M. E. Pennington, le président du chemin de fer du Sud, au sujet des améliorations à apporter au réseau du Wisconsin, dont le Sud vient de faire l'acquisition. Il a fait une tournée d'inspection de tout le réseau central du Wisconsin, et il a été très satisfait des améliorations déjà faites.

Sir Thomas, confirmant les dépêches expédiées de l'ouest, disait que devant la prospérité dont il jouit, il n'y avait pas de probabilités que le Pacifique Canadien augmente le tarif des transports, comme les chemins de fer américains demandant l'autorisation de le faire.

## Pour les fêtes du Couronnement

On enverra en Angleterre un contingent dans lequel tous les régiments canadiens seront représentés

Ottawa, 2. — Le ministre de la milice est à l'étude l'opportunité du recrutement d'un contingent de la milice qui sera envoyé aux fêtes du couronnement de Georges V.

Le nombre des militaires qui seront envoyés en Angleterre n'a pas encore été fixé, mais on croit généralement qu'il sera de plus de deux cents. On propose l'équipement d'un contingent dans lequel tous les régiments du service seraient représentés et dont les

membres seront choisis dans tout le pays parmi les meilleurs sujets athlétiques de la milice.

Un détachement de la police à cheval, du Nord-Ouest, en fera tout probablement partie.

On ne croit pas que quelques députés, libéraux et conservateurs, soient envoyés au couronnement. Le premier ministre y assistera, accompagné d'un ou de deux ministres, mais ceux des députés qui iront et plusieurs ont manifesté cette intention—feront le voyage à leurs propres dépens.

## Alliance Nationale

Joué, dans le sous-sol de l'église Saint-Jean-Baptiste, avait lieu l'installation d'un nouveau cercle de l'Alliance Nationale.

Ce cercle a été installé sous la présidence de M. Chs. Duquette, inspecteur en chef de la société, assisté de M. J. E. Arnaud, organisateur. Ce cercle se désigne sous le nom de Cercle de l'honneur du Révérend J. D. A. Guay, curé de la paroisse.

Les officiers qui ont été élus pour présider aux destinées de ce cercle sont: président, D. Aubin; vice-président, P. E. Alarie; secrétaire-archiviste, J. C. Legris; trésorier, J. P. A. Bélanger; médecin-examinateur, J. A. Bigonnesse; commissaire-ordonnateur, Jos. Prod'homme; introducteur, W. Matte; auditeurs, E. E. Blanchard, et P. Monahan; chapelain, Rvd. J. D. A. Guay; substitut, Léo. Blanchard.

Ce cercle est institué avec un effectif de 40 membres et a été organisé par M. J. P. A. Bélanger et J. A. Arnaud. Après l'installation des officiers du cercle, de magnifiques discours de circonstance ont été prononcés par le Révérend M. Guay, MM. Chs. Duquette, J. P. A. Bélanger, M. Legris et D. Aubin.

M. Bélanger invita ensuite tous les membres à se rendre à sa résidence pour fêter l'inauguration du premier cercle de société de bienfaisance dans la paroisse.

Au cours de cette réunion intime, de magnifiques chansons canadiennes ont été chantées par MM. L. Dominique, Z. Moreau, Arm. Alarie, J. V. Legris, E. Blanchard et les petites heures avaient commencé à sonner quand les fondateurs de ce nouveau cercle se sont dispersés en promettant à M. l'inspecteur en chef qu'ils feraient du cercle Guay un des cercles les plus prospères de l'Alliance Nationale.

## L'homme qui a vu l'ours... et l'a tué

Toronto, 2 décembre. — Un énorme ours noir a été tué hier matin à environ 100 pieds de l'un des quartiers d'affaires de Toronto, près des rues Yonge et Queen. Il faut ajouter, cependant, que l'ours avait été amené aux magasins de la Cie William Davies, par un employé qui espérait le vendre à un amateur. Aucun acquiescement n'étant intervenu, on décida de le tuer, et le constable Ernie Hobson fut chargé de le faire.

Santa Claus le seul, le véritable, sera bientôt chez O. Lemire & Cie, 204 St-Denis. Nos annonces vous donneront la date de son arrivée.

## Quartier Delorimier

Les électeurs résidant sur les rues Mont-Royal, Delorimier, Rachel, Marie-Anne et Papineau sont priés d'assister à une assemblée qui aura lieu le lundi soir, 5 décembre courant à 8 heures, à la Salle LeCane, rue Mont-Royal, entre Delorimier et des Brabes, pour la demande de travaux permanents dans ces rues.

L'échevin Mayrand est spécialement invité.

## La nouvelle Galerie des Arts

UNE MAISON AMERICAINE OBTIENT LE CONTRAT POUR LA CONSTRUCTION.

Le bureau de direction de l'association des arts s'est réuni à la Banque de Montréal et a décidé d'accorder le contrat de construction de la nouvelle galerie à MM. Fuller et Cie, de New-York.

Cette maison a obtenu le contrat pour la construction de la structure complète dont le prix sera de \$600,000. Pour le moment, on ne construira que la moitié de l'édifice. Celui-ci, néanmoins, offrira trois fois plus d'espace que la bâtisse actuelle. Il n'y aura pas moins de neuf galeries, susceptibles d'accueillir les écoles d'art agréées à l'Association.

Le contrat comporte que l'édifice devra être terminé le 31 décembre 1911. Les travaux commenceront donc incessamment.

La façade de l'édifice sera de marbre et de pierre calcaire et offrira, dans son style sévère, le plus charmant coup d'oeil.

## Religieuses enlevées

LES BANDITS CHINOIS S'EMPARERONT DE TRENTA NONNES QUI FUYAIENT LA REVOLUTION DE MACAO.

Hong-Kong, 3 décembre. — Trente religieuses, qui s'étaient enfuies de Macao, pendant la révolution républicaine contre le gouvernement portugais, ont été enlevées par des bandits chinois, près d'ici, et entraînées dans les montagnes.

Un grand nombre de moines et de nonnes sont ici, où ils croient échapper aux poursuites des rebelles, qui ont pillé les monastères.

On dit que le but des ravisseurs est d'obtenir un rançon. Si elle n'est pas donnée à temps, les religieuses seront assassinées.

## En détresse

UN TROIS MATS COULETTE EN PERDITION AU LARGE DE CAP COD.

Boston, 3 déc. — Le côtre du Revenu "Gresham" a envoyé un marconi-gramme, disant que le Trois-Mats, goélette "John S. Beacham", de Richmond, Virg., est en perdition au large de Cap Cod. Il va tenter de le remorquer à Boston, malgré le vent violent qui souffle de l'ouest.

## L'argent de Cobalt et les Chinois

Ottawa, 3. — M. Wang, Consul Général de Chine, est de retour de Cobalt, où il a fait des arrangements avec des propriétaires de mines pour fournir du métal d'argent au gouvernement chinois pour la fabrication des pièces de monnaie.

M. Wang dit qu'il va intéresser également des capitalistes chinois qui vont mettre des capitaux considérables dans l'exploitation de mines à Cobalt.

## Up 2990

Westmount



Entrez conclure des arrangements. Nous sommes au rez-de-chaussée. Faites des transactions par notre entremise.

Quelques-unes des nombreuses propriétés que nous offrons en vente:

## Westmount

Rue Ste-Catherine-Ouest... \$15,000.00  
Ave. Grosvenor (toute neuve)... 7,000.00  
Ave. Roslyn... 12,000.00  
Nous avons quelques autres bonnes maisons à vendre à Westmount.

Rue Durocher, Outremont, 3 plaines-pieds... 6,600.00  
Rue Waverley, 6 plaines-pieds... 10,000.00  
Rue St-Antoine, 6 plaines-pieds... 15,500.00  
Rue Hutchison, 4 plaines-pieds... 8,500.00  
Ave. Esplanade, maison à 2 étages... 5,000.00

## Deux Bons Sites d'Usines

Côte St-Paul, 100,000 pds carrés tout près du Canal, voies du C.P.R. et du G.T.R. de chaque côté. Prix convenable pour prompt acheteur. 147,000 pds carrés, Annexe, sur le C.P.R., bon marché pour prompt acheteur.

Venez, écrivez ou téléphonez et demandez une liste des maisons que nous avons à vendre.

Maisons pour convenir à tout le monde.

Gérant du Département des Ventes

Harold Cottrell,  
517  
Rue Ste-Catherine Ouest.

BUREAU OUVERT LE SOIR.

## Aviateurs chanceux

L'AÉROPLANE DE LORIDAN FAIT UN PLONGEON DE 500 PIEDS ET NI L'AVIATEUR NI SON PASSAGER NE SONT BLESSÉS.

Paris, 3. — Deux personnes ont fait hier une chute d'aéroplane de plus de 500 pieds et s'en sont tirés sans blessure sérieuse.

L'aviateur Loridan, accompagné de M. Hay, comme passager, faisait un vol d'essai avant de se diriger vers Bruxelles, quand survint l'accident. L'aéroplane contourna les pilons du champ d'Issy-les-Moulineaux, quand, soudain, le moteur cessa de fonctionner. La machine fit demi-tour et plongea à une allure vertigineuse vers la terre.

En voyant l'aéroplane toucher terre avec une aussi grande violence, les spectateurs se précipitèrent sur les lieux, croyant trouver deux cadavres. Mais à leur grand étonnement les deux aviateurs émergèrent de dessous les débris, presque indemnes.

Loridan s'était enregistré dans l'épreuve de vitesse Paris-Bruxelles et retour, avec passager.

## Contingent militaire au couronnement

Ottawa, 3. — Le Conseil de la milice étudie en ce moment la question de l'envoi d'un contingent militaire au couronnement de Georges V l'an prochain.

Ce contingent se composera de deux cents officiers et soldats, et comprendra des représentants des divers corps militaires du Canada.

Le Canada enverra également un détachement de la police à cheval du Nord-Ouest.

Il est peu probable que le gouvernement envoie en Angleterre une représentation de députés des communes ainsi que la chose avait été annoncée.

## Les pertes du Canada

D'après le "Monetary Times", les pertes éprouvées en Canada par l'incendie ont été de \$1,943,798 en novembre dernier, par comparaison avec \$1,008,517 pour novembre 1909. Il y a une diminution de \$935,281 sur les pertes signalées en octobre 1910.

# VOICI LA NEIGE!!

Il faut songer à se vêtir chaudement et c'est le vrai moment de se rendre aux

## MAGASINS "ROYAL"

pour se munir de sous-vêtements en pure laine, dont le stock considérable comprend des variétés de tout premier ordre.

Voyez les vitrines du No. 271 rue Ste-Catherine Est et vous pourrez admirer le splendide lot de cravates que que nous mettons en vente cette semaine, ainsi que notre bel assortiment en gants doublés, laine et fourrure.

Spécialité de foulards en soie crochétée et en soie unie.

Si vous voulez de la haute nouveauté en chapeaux et merceries pour hommes, allez aux

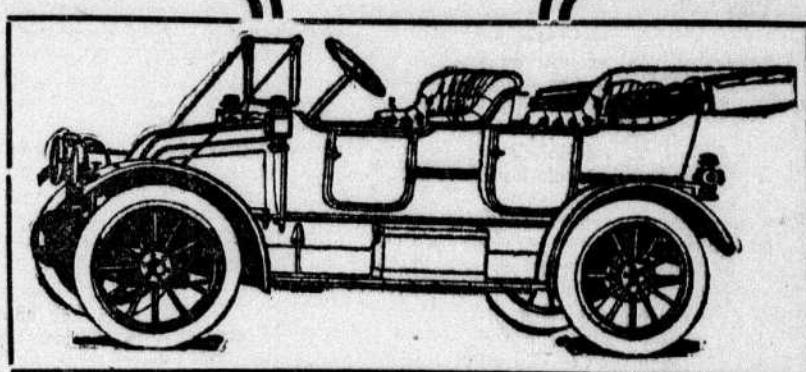
## MAGASINS "ROYAL"

Importateurs Directs.

404 STE-CATHERINE OUEST  
508 STE-CATHERINE OUEST

271 STE-CATHERINE EST  
256 ST-JACQUES

ET 225 MCGILL



## TOUTES LES VOITURES FRANKLIN

ont des ressorts elliptiques et leur charpente est faite de bois réduit en lames. C'est ce qui fait que les voitures FRANKLIN sont les plus FACILES A CONDUIRE AU MONDE. Permettez-nous de vous montrer ici le Modèle M., (1911—Model M., \$3650) la voiture luxueuse et d'excellente qualité à 5 passagers.

## The WILSON BROS. MOTOR Co. Limited

THE FORUM.—Ste-Catherine Ouest et Atwater.

TEL. UP 2600.

Raccordement privé communiquant avec tous les départements.

## SITES D'USINES A VENDRE

SUR LE BORD DU CANAL, 15 cents du pied et plus avec pouvoir d'eau de \$1.50 du pied.

EXTREMITE NORD DE LA VILLE, 300,000 pieds, seulement, 15 cents du pied, le long de la voie du C.P.R. Exemption de taxes pour 17 ans.

EXTREMITE NORD DE LA VILLE, —50,000 pieds, près du tunnel de la rue Saint-Denis, seulement 42 cents du pied. Voie d'évitement avec le terrain.

On obtiendra de plus amples détails de

## FINDLAY & HOWARD LIMITED

211 rue Notre-Dame Ouest

TEL. MAIN 1909.

## Vente par Autorité de Justice Vente par Autorité de Justice

Lundi, le 19 Décembre courant, à dix heures A.M. sera vendu au bureau du Notaire Raoul Dumouchel, au No 13 rue Saint-Jacques, en cette Cité, l'immeuble ci-après désigné, dépendant de la succession de feu William Edmond Mount, en son vivant Ecuyer Avocat, en cette cité, savoir:—

Cinq lots de terre vacants, situés autrefois dans la paroisse Saint-Laurent, comté de Jacques-Cartier, mais maintenant de la cité de Montréal, connus et désignés sous les numéros six cent quarante-sept, six cent quarante-huit, six cent quarante-neuf, six cent cinquante et six cent cinquante-un des plans et livrés de renvoi officiels de la dite paroisse Saint-Laurent.

Pour les conditions, s'adresser au soussigné, Raoul Dumouchel, notaire, 13 rue Saint-Jacques, Montréal.

Montréal, 3 décembre 1910.

Mardi, le 20 décembre courant, 1910, à dix heures A.M., sera vendu, au bureau du notaire Raoul Dumouchel, No 13 rue Saint-Jacques, en cette cité, l'immeuble ci-après désigné dépendant de la succession de Joseph Beaudry, en son vivant, entrepreneur de cette cité, savoir:—

Un lot de terre connu et désigné comme étant le numéro cent soixante-onze de la subdivision du lot numéro officiel Un sur le plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de Saint-Jean-Baptiste, comté d'Hochelaga; avec les bâtisses dessus érigées, moins cependant la partie nord-ouest contenant six ponceaux de front sur la profondeur totale du dit lot appartenant à la Compagnie The Montreal Loan and Mortgage Company ou représentants, et avec droit de passage dans la rue en arrière du dit lot de terre.

Pour les conditions, s'adresser au soussigné, Raoul Dumouchel, notaire, 13 rue Saint-Jacques, Montréal.

Montréal, 3 décembre 1910.

## Pour Dollard

Les élèves du couvent de Saint-Chrysostome, comté de Châteauguay, ont fait parvenir au comité central du monument Dollard, un chèque de \$1.50.

Ce journal est imprimé au No 71a, rue Saint-Jacques, Montréal, par "La Publicité" (à responsabilité limitée), Henri Bourassa, directeur-gérant.





## ENDROITS HUMIDES

BRANDERIES, BRASSERIES.

Essayez les Courroies "BALATA"

D. K. McLAREN, Limitée,

509-511 RUE CRAIG OUEST.

Main 4904-4905.

## CALENDRIER

DIMANCHE, LE 4 DECEMBRE 1910

Le thème de l'Avant. Fête de Sainte

Barbe.

Lever du soleil: 7 h. 22; coucher du

soleil: 4 h. 17. Lever de la lune: 10

h. 07 (m.); coucher de la lune: 6 h.

12 (s.).

Nouvelle lune.

LUNDI, LE 5 DECEMBRE 1910

Fête de saint Pierre Chrysologue.

Lever du soleil: 7 h. 23; coucher du

soleil: 4 h. 16. Lever de la lune: 10

h. 50 (m.); coucher de la lune: 7 h.

13.

Nouvelle lune.

La Commission Royale

A l'Ecole du Plateau, mercredi et

vendredi de la semaine prochaine, à

quatre heures de l'après-midi, il y aura

séance de la Commission. Le public

y est invité. Les Commissaires rece-

vront les rapports et entendront les sug-

gestions qu'on voudra leur présenter ou

leur remettre.

La Commission, s'il y a lieu, tiendra

d'autres séances avant la préparation

de son rapport mais elle désire clore

son enquête vers la fin de décembre.

L. A. DE GRANDPRE,

Secrétaire.

## Réunion

—Samedi, le 10 courant, à 3 h. p.m., dans les salons de la "Patrie", réunion du Cercle Littéraire Féminin. Cette assemblée devant être très importante, tous les membres sont instamment priés de s'y rendre.

La Secrétaire,

Madame Virgile PLAMONDON.

Conférence chez les Jésuites

Le Rév. P. Diaz, S.J., donnera une

conférence, mardi, le 6 décembre, dans la salle académique du Gesù, sur la

situation actuelle au Portugal. La ré-

solution lui-même et victime de la révo-

lution de son pays, le R. P. ne manquera

assurément pas d'intéresser vivement

le public de Montréal.

Cette conférence sera sous la prési-

dence d'honneur de Sa Grandeur Mon-

seigneur Bruchési et sous les auspices

du Cercle Saint-Louis de l'A.C.C.C.

Les billets, — sièges réservés, — à

50 centimes, sont en vente chez MM.

Beauchemin et Cie, Ed. Archambault,

au collège Sainte-Marie et à l'Immacu-

lée Conception.

Les matelots du Pacifique

Ottawa, 3.— Le bureau d'arbitrage

qui étudia ces jours derniers le litige

entre les matelots du Pacifique Cana-

dien, à Vancouver, et Victoria, et les

patrons, vient de donner son rapport

sur l'enquête.

Les principaux sujets de plainte sont

le salaire, la nourriture, le logement

et les heures de travail.

Les arbitres ont accordé pleine jus-

tice aux requérants.

Les messageries

La Commission des chemins de fer

vient de lancer un avis disant aux

compagnies de messageries que le rap-

port sur l'enquête récente qui a été

faite touchant les taux de transport et

de livraison sera donné ces jours-ci. Il

est certain, dit-on à Ottawa, que les

taux seront réduits d'une façon très

sensible.

Exode inaccoutumé

Le "Laurentien", ligne White Star

Dominion, qui part pour Portland, Maine,

est après-midi même. Il n'y a pas de ca-

binette libre à bord, tant l'affluence est

grande à la veille des fêtes de la fin

d'année. Il y a plus de deux mille per-

sonnes en couchette à bord.

La mort de

Jacques Faure

L'AERONAUTE FRANÇAIS MEURT

DE LA TYPHOÏDE A QUEBEC.

Québec, 3.— Jacques Faure le neveu

de l'ancien Président de la République

Française, est mort hier après-midi à

3 h. 30, à l'hôpital Jeffrey Hall, de la

fièvre typhoïde.

Le pauvre garçon, qui on se le rap-

pelle avait pris part à la récente cou-

rse internationale de ballons, était allé

après son arrivée à Québec, faire un

tour de chapeau au Lac Saint-Jean, avec

son compagnon d'aérostat, M. Mumm

et le valet de celui-ci.

M. Faure et le domestique furent at-

taqués de la fièvre typhoïde, et revinrent

à Québec, où ils entrèrent à l'hôpital,

pendant que M. Mumm continuait sa

tournée vers l'Ouest, ayant l'intention

de faire le tour du monde.

Il ne s'attendait pas à un dénoue-

ment fatal et la dépêche lui annonçant

la mort de son ami l'a douloureusement

surpris à Chicago.

Il arrivera à Québec dimanche et

prendra charge du corps.

Le domestique était, hier, un peu

malade.

Jacques Faure avait 37 ans.

Le concert Européen

Rome, 3 décembre. — Voici la décla-

ration que le marquis San Giuliano,

ministre des Affaires étrangères, a fait

hier devant la Chambre des députés.

"La politique italienne vise au main-

tien de la paix et du statu quo—avec

comme base, la triple alliance, mais

elle n'a jamais été question dans nos en-

trevues avec les ministres étrangers, de

renouveler ou de modifier cette alliance.

L'Italie entretient d'ailleurs d'excel-

lentes relations avec la France, l'An-

gleterre et la Russie. Les armements de

l'Italie et de l'Autriche ne sont pas

faits, nécessairement contre l'une ou

l'autre puissance.

L'intérêt de l'Italie veut que l'Autri-

che soit forte et réciproquement, et

toutes les tentatives ayant en vue le

désarmement ne servent qu'à refroidir

les relations entre les nations unies."

A propos du discours du ministre Na-

than contre le Vatican, le ministre a

dit qu'il s'agissait d'une affaire privée

et que son département ne pouvait en-

trer en discussion avec un gouverne-

ment étranger, à ce propos.

## NAISSANCE

BROSSEAU. — A Montréal, le 23 no-

vembre 1910, l'épouse de M. O. Daniel

Brousseau, une fille, baptisée, le 24 du

même mois.

Parrain et marraine. M. et Mme

George W. Ritchot.

## L'ASSEMBLÉE DE SAINT-JEAN

Les orateurs au programme.—Un train d'excursion partira de la gare Windsor à une heure et quinze

C'est cette après-midi, dans la salle du Marché d'ici aura lieu à Saint-Jean d'Iberville, la grande assemblée contre la marine de guerre et la politique Grey-Laurier-Borden.

Des orateurs distingués comme MM. Bruno Nantel, M.P., Jean Prévost, M.P.P., P. E. Blondin, M.P., Dr. Paquette, M.P., N. K. Laflamme, C.R., Armand Lavergne, M.P.P., Tancred Marsil, E. Patenaude, M.P.P., Jos Archambault, P. E. Lamarche et Jos. Rainville, avocats, adresseront la parole et réfuteront les arguments fallacieux de MM. Brodeur, Béland, Demers et autres qui ont si bravement refusé la discussion, samedi dernier.

Un train d'excursion partira de Montréal à la gare Windsor, C.P.R.—à 1 h. 15 et après-midi et arrêtera aux stations intermédiaires suivantes:

EXCURSION DE SAINT-JEAN, 3 DECEMBRE, 1910.

| Gare Windsor        | Heure | Prix |                 |
|---------------------|-------|------|-----------------|
| Montréal            | 1.15  | 0.90 | Aller et Retour |
| Westmount           | 1.20  | 0.85 | "               |
| Montréal Junction   | 1.25  | 0.75 | "               |
| Highlands           | 1.30  | 0.65 | "               |
| Adirondack Junction | 1.35  | 0.65 | "               |
| Saint-Constant      | 1.43  | 0.50 | "               |
| Saint-Philippe      | 1.53  | 0.35 | "               |
| L'Acadie            | 2.03  |      | "               |

Arrivée à Saint-Jean, 2.15 p.m. Départ pour le retour, 5.15 p.m.

## Tramway particulier pour les dames

L'échevin Dubeau suggère que la Compagnie mette, le soir, en circulation, des voitures pour dames seules

L'échevin Dubeau, à la séance de la Commission municipale pour l'étude des questions touchant le Tramway, a suggéré que l'on demande à la Compagnie de mettre en circulation, à l'heure de l'encombrement, de 4 h. 12 à 6 h. 12 du soir, des tramways pour dames seules. L'échevin a aussi demandé une voie Avenue du Parc, Bordeaux, et l'échevin Létourneau, un service de deux min-

tes dans Saint-Henri.

L'échevin Mayrand a suggéré que

l'on prolonge la voie de la rue Ibe-

rue jusqu'à la montée Saint-Michel.

L'échevin Marcell a fait observer que

le Tramway devrait avoir les mêmes

réglements dans tous les quartiers,

quant aux billets et correspondances.

Il demande aussi que les voitures de

Notre-Dame-de-Grâce se rendent jus-

qu'au centre de la ville.

## Autour des Elections Anglaises

IL EST BIEN DIFFICILE DE SE PRONONCER SUR LES RESULTATS DE LA LUTTE; TOUTEFOIS, ON CROIT QUE LES LIBÉRAUX PERDRONT, DE 20 A 30 SIÈGES.

Londres, 3.— Avant les dernières élections on pourrait assurer déjà, que la question de la forme du tarif em-

pêcherait le règlement de la position

des Lords dans la Constitution, car par-

mi les partisans de la réforme du tar-

if, un grand nombre considéreraient

cette institutions comme un anachronisme

et les érudits ont donné raison à

ces pronostics et, à moins que l'élection

actuelle ne maintienne le statu quo, ce

qui n'est pas impossible, le chemin est

tracé pour le gouvernement qui re-

viendra au pouvoir, de quelque parti

qu'il soit.

Il est difficile de tabler encore sur

les résultats définitifs, mais deux côtés,

on réclame la victoire, mais avec une

petite majorité.

Toutefois, jugeant la situation sans

parti pris on peut s'attendre à une per-

te de 20 à 30 sièges pour les Libéraux,

à moins d'un changement de front de

l'opinion publique, comme il s'en produit

bien souvent en temps d'élection.

On ne s'attend pas, toutefois, à ce

que les Unionistes représentent les 60

sièges nécessaires pour leur assurer la

majorité, mais tout peut arriver, car les

électeurs eux-mêmes sont bien incé-

dents.

Les Libéraux espèrent garder le

Lancashire et le Yorkshire et gagner

quelques positions à Londres.

L'Écosse, Galles et l'Irlande seront

plus incertains, mais, malheureusement

on ne sait ce que donneront les

Comtés de l'Angleterre "Féodale" qui

sont si forts pour les Libéraux en

1906 et si désastreux en 1910.

Partout, les discours succèdent aux

discours et les politiciens font preuve,

dans les dernières heures, d'une activi-

té inouïe.

Balfour a fait appel aux modérés, en

évoquant le spectre de la domination

Redmondiste.

Il a dénoncé violemment le "Home

Rule" et son discours a été très ap-

plaud.

LONDON ET LE PLEBISCITE

Parlant à Walsall, hier, John Red-

mond, le chef Libéral, s'est déclaré

en faveur d'un référendum par tout le

peuple anglais, sur la question du

"Home Rule".

## LE BUDGET 1911-1912

LE MONTANT TOTAL DEMANDE EST DE \$138,863,200, SOIT UNE AUGMENTATION DE \$6,035,575. — LA MARINE COÛTERA \$3,831,500 ET LA MILICE \$7,524,950.

Les principaux estimés pour la pro-

chaine année fiscale ont été présentés

aux Communes aujourd'hui. Le mon-

tant total que le parlement est ap-

pelé à voter sur le revenu et les com-

ptes du capital est de \$138,863,200, soit une

augmentation de \$6,035,575, sur le vote

total de la dernière session.

Des estimés supplémentaires peuvent,

plus avant dans la session, augmenter ce

montant de plusieurs millions.

Du montant total demandé, \$38,188,

575 sont un compte de capital com-

mant vingt-sept millions pour le Trans-

continental, deux millions pour le port

de Québec, deux millions et quart pour

le canal Trent et un million pour le ca-

nal du Saint-Laurent.

Sur le compte de fonds consolidés, le

vote est de \$109,674,627 soit une au-

gmentation de \$5,005,717 sur celui de

l'année précédente. Les principaux

items de l'augmentation sont: Recen-

sement, un million; chemins de fer et ca-

naux (collection du revenu) \$630,744;

bureau de poste, \$626,080; Service Na-

val, \$150,000; dette publique y compris

le fonds d'amortissement, \$898,225; ser-

vice océanique et fluvial, \$303,500.

Quelques-uns de ces items d'intérêt

général dans les estimés sont les sui-

vants: augmentations pour la milice,

\$592,201, y compris \$150,000 de plus

pour les exercices; \$50,000 pour le corps

des cadets et des écoles de culture phy-

sique et militaire; \$100,000 pour les

costumes militaires, etc., et \$25,000

pour le collège militaire royal, \$20,000

pour les fermes expérimentales, \$30,

000 pour les expositions; \$28,000 pour

quatre juges additionnels pour la Cour

Supérieure à Montréal et \$6,000 pour

un juge additionnel de la cour du banc

du Roi au Manitoba; \$47,000 pour un

pénitencier pour la Saskatchewan, \$10,

000 de plus pour encourager la produc-

tion du tabac canadien; \$25,000 pour les

agents d'immigration; \$20,000 pour un

monument au Roi Édouard VII, \$15,000

pour un monument à Mme de Verchères,

\$35,000 pour la galerie d'Art Nation-

al, \$100,000 de plus pour l'éducation

des Indiens et \$15,000 de plus pour le

secours des commissaires de commerce.

Il n'y a rien dans les principaux es-

timés pour le chemin de fer de la Baie

d' Hudson, mais cela sera couvert par

une législation spéciale qui sera intro-

duite plus tard. De même pour l'allo-

cation proposée pour l'exposition uni-